



SAISON 2025 / 2026



MARDI 19 MAI 2026

N°39



COUPES DE LA LOIRE U15, U18 ET FOOT ADAPTÉ.



14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poylo@pgdis.com



Le résultat des finales de la journée du 14 mai à VILLARS :

- Finale U15 : ANDRÉZIEUX BOUTHÉON (3 - 0) RIVE DE GIER.
- Finale U18 : OLYMPIQUE ST ETIENNE (2 - 1) L'ETRAT LA TOUR.
- Finale Foot Adapté : CSADN ST ETIENNE (3 - 0) FIRMINY.
- Petite finale Foot Adapté : CSADN ST ETIENNE (6 - 1) FIRMINY.



AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

PV N°39 publié le 19/05/2026

Réunion du lundi 18 mai 2026

FINALES JEUNES

U15

Andrézieux Bouthéon / Rive de Gier => l'équipe d'Andrézieux Bouthéon vainqueur de la finale sur le score de 3 buts à 0

U18

Se. Olympique / L'Etrat La Tour => l'équipe de St Etienne Olympique vainqueur de la finale sur le score de 2 buts à 1

Foot Adapté

Se. Csadn / Firminy => l'équipe du Csadn St Etienne vainqueur de la finale par le score de 3 buts à 0

Petite finale Foot Adapté

Se. Csadn / Firminy => l'équipe du Csadn St Etienne vainqueur de la finale par le score de 6 buts à 1

Félicitations aux vainqueurs, aux finalistes, aux arbitres, ainsi qu'aux supporters qui ont tous participé à faire de cet événement un moment convivial et festif

Le District de la Loire remercie la mairie de Villars pour la mise à disposition gracieuse de ses installations sportives et du matériel nécessaire à l'organisation de ces finales, ainsi qu'au club pour son accueil

COUPES LAURAFoot

Seniors Féminines, à 14h30

St Martin en Haut / Grenoble

Seniors Masculins, à 17h30

Craponne / Clermont

Les finales se dérouleront le **dimanche 7 juin**, au stade de Chantereine, à Bourgoin-Jallieu (38)



POLE REGLEMENTAIRE

Dominique GANDIN

Tél : 06.47.87.29.20

COMMISSION REGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

PV N°39 publié le 19/05/2026

Réunion du lundi 18 mai 2026

Président : François RIOUFFREYT

Secrétaire : Maryse FAURE

Membre : Jacky RODAMEL

RAPPEL : adresse mail du pôle règlementaire : pole-reglementaire@loire.fff.fr

Toute demande de renseignement envoyée à cette adresse mail, avec la boîte mail du club, recevra une réponse écrite.

Tous les rapports après carton rouge doivent parvenir au pôle sur cette adresse.

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF. Art 49 du DLF et 142,145 et 187 de la FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, applicable des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

AVIS AUX CLUBS / ARBITRES

1. Les clubs et les arbitres doivent impérativement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match papier avant le coup d'envoi et à la fin de la rencontre (avant la clôture et la transmission), et les conserver.

2. Une vérification de l'ensemble des items de la feuille de match est également recommandée par les dirigeants de chaque équipe, afin d'éviter toute erreur avant de clôturer et d'envoyer la FMI.

3. La Commission des Règlements a constaté que certains clubs envoyaient des feuilles de match papier avec une écriture similaire sur l'ensemble de celle-ci.

Nous vous rappelons qu'une feuille de match doit être remplie par chaque équipe participant à ladite rencontre.

L'usage serait de prévenir la commission concernée le lundi qui suit la rencontre, en cas de dysfonctionnement de la FMI, au lieu d'envoyer des feuilles de match non conformes au DLF (art 33.2 des RG/RS du DLF).

Les clubs seront systématiquement amendés de 20 € pour feuille de match non conforme.

4. « Pour tout problème lié à une compétition ou une rencontre (score FMI incorrect, arrêté municipal, demande de changement de match,), merci d'adresser votre demande à l'adresse suivante : competitions@loire.fff.fr »

5 - Nous rappelons à l'ensemble des clubs de la catégorie U9 que l'utilisation d'un compte WhatsApp Spécial Educateur, permettant à chacun d'être informé en temps réel, n'a absolument aucune valeur officielle pour le District de la Loire.

Seule l'utilisation de la boîte mail : laurafoot.net est reconnue par le DLF

6 -RESERVE D'AVANT-MATCH ET RECLAMATION D'APRES-MATCH :

- Nous demandons aux clubs, lors de la formulation des réserves, de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF.

- Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

INFOS CLUBS

PROGRAMMATION DES 2 DERNIERES JOURNEES SAISON 2025/26

- Les deux dernières journées de championnat **Seniors** sont programmées les **dimanches 24 et 31 mai 2026 à 15h**
- Les deux dernières journées de championnat **Jeunes U18 – U17** sont programmées les **samedis 9 et 30 mai 2026 à 15h30**
- Les deux dernières journées de championnat **Jeunes U15 – U14** sont programmées les **dimanches 10 et 31 mai 2026 à 10h**
- Les deux dernières journées de championnat **Féminines Seniors à 8** sont programmées les **week-ends du 8 au 10 mai et du 29 au 31 mai 2026**

RG du DLF : ARTICLE 30 – CALENDRIER

L'engagement d'un club dans l'un des championnats du District implique le respect du calendrier fixé par la commission compétente qui se réserve le droit de modifier le calendrier.

=====

INFOS LIGUE LAuRAFoot

TRESORERIE

RELEVÉ N°3 SAISON 2025/26 RAPPEL DES RETRAITS DE 4 POINTS PRONONCES à J+45 (réunion du 27 avril 2026) :

545881 **ROANNE PARC**

RETRAIT DE SIX POINTS SUPPLEMENTAIRES A J+60 :

Le club suivant n'est pas à jour du paiement du relevé n°3 au 11/05/26.

En application de l'article 47.3 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot, la Commission Régionale des Règlements lui inflige une pénalité d'un retrait supplémentaire de six (6) points ferme au classement de l'équipe du club évoluant au niveau le plus élevé.

545881 **ROANNE PARC**

Cette décision est susceptible d'appel devant la Commission Régionale d'Appel (ligue@laurafont.fff.fr) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

RECAPITULATIF DU NOMBRE TOTAL DE POINTS INFLIGES à J+60 :

545881 **ROANNE PARC :** **10 PTS**

=====

INFOS DISTRICT

TRESORERIE : RELEVÉ 3

Le club ci-dessous n'est pas à jour de trésorerie (solde au 10 mars) du relevé n°3, exigible le 30/03/26.

N'ayant pas régularisé la situation au 29 avril 2026, ce club se voit retirer une première fois quatre (4) points dans le classement concernant son équipe évoluant au plus haut niveau, en vertu de l'article 47 des Règlements Généraux/Sportifs.

565020 **SE. FOURNEYRON** **4 X 22 € = 88 €**

=====

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE - SECTION LOIS DU JEU

RÉSERVE TECHNIQUE N°8 (consulter la décision PV n°38)

546352 CHAMBEON MAGNEUX (1) – 504377 VEAUCHE 1 – Seniors D1 (J22)

Match n°53756516 du 03/05/26

FRAIS DE DOSSIER

546352 CHAMBEON MAGNEUX **40 €**

NON INSERTION FEUILLE DE PLATEAU DANS LE FAL

- Catégorie U11:

Journée 6:

• D1

poule B : (Site de Veauche)

549919 Rhins Trambouze 10 €

(Site d'Avenir Côte)

500225 As. St Etienne 2 10 €

poule C : (Site de L'Etrat La Tour)

504278 Firminy 2 10 €

• D2

poule A : (Site de St Just St Rambert)

500153 Rive de Gier 2 10 €

516407 St Jean Bonnefonds 10 €

(Site de Doizieux)

554178 St Chamond Feu Vert 10 €

poule B : (Site d'Ecotay Moingt)

551082 Forez Roannais 10 €

poule C : (Site de La Fouillouse)

513357 La Fouillouse 2 10 €

poule D : (Site de Se. Csadn)

582734 St Etienne Sud 10 €

(Site de Dervaux)

534257 Asa. Chambon Feugerolles 10 €

poule E : (Site de St Priest en Jarez)

563864 Olympique Terrenoire 10 €

• D3

poule A : (Site de St Chamond Feu Vert)

554178 St Chamond Feu Vert 10 €

(Site de Châteauneuf)

500153 Rive de Gier 4 10 €

563864 Olympique Terrenoire 10 €

poule D : (Site de Lignon Couzan)

564528 Lignon Couzan 10 €

poule E : (Site de Asa. Chambon Feugerolles)

534257 Asa. Chambon Feugerolles 2 10 €

=====

FORFAIT SIMPLE

Affaire n°349 - Dossier transmis par la Commission Féminines Seniors à 8 D3 Sud (J15)

Affaire n°350 - Dossier transmis par la Commission Féminines Seniors à 8 D2 (J17)

DÉCISION

N°349 : Rencontre n°54667673 du 14/05/26 – Championnat Féminines Seniors à 8 D3 Sud J15 : SUD FOREZ LURIECQUOIS 1 – RIC. OLYMPIQUE DU MONTCEL 1

Match perdu par forfait, moins un point au classement, à SUD FOREZ LURIECQUOIS 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**RIC. OLYMPIQUE DU MONTCEL 1**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.2.2 des règlements du District de la Loire.

N°350 : Rencontre n°54442171 du 03/05/26 – Championnat Féminines Seniors à 8 D2 J17 : MONTS ET PLAINE 1 – GOAL FOOT 1

Match perdu par forfait, moins un point au classement, à GOAL FOOT 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**MONTS ET PLAINE 1**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.2.2 des règlements du District de la Loire.

AMENDE

- Amende pour forfait simple

552011 SUD FOREZ LURIECQUOIS (Féminines Seniors à 8 D3 Sud (J15/26)	50 €
551245 GOAL FOOT (Féminines Seniors à 8 D2 (J17/18)	100 €

Article 23.2 - Forfaits

Article 23.2.1

En cas de forfait simple dans les cinq dernières journées, cette amende sera doublée.

Cette dernière situation intervient au cours des cinq (5) dernières journées de la compétition à laquelle le club concerné participe ; les buts, pour et contre, ainsi que les points acquis lors de tous les matchs joués, restent acquis ; les matchs non encore disputés sont donnés « gagné » au club adverse, sur le score de 3 à 0 (art 23.2.3 des RG du DLF).

=====

RÉCEPTION DOSSIERS

- Affaire n°112 –

Dossier transmis par la Commission Jeunes U18 - D2 Poule A
563864 OLYMPIQUE TERRENOIRE – 521798 FC. ST ETIENNE
Match n°53904648 du 09/05/26

Évocation de la Commission des Règlements du District de la Loire : concernant la participation au match du joueur, **M. NDIAYE Mohamed**, licence n°9605186821, qui était suspendu pour cette rencontre.

DÉCISION

Usant de son droit d'évocation et conformément à l'article 187.2 des RG de la FFF, la Commission des Règlements se saisit du dossier.

Après vérification, la Commission des Règlements constate que le joueur, **M. NDIAYE Mohamed**, licence n°9605186821, du club **FC. ST ETIENNE**, était suspendu le jour de la rencontre et ne pouvait participer à celle-ci. (Art.150 - 187- 226 de la FFF et Articles. 61.8, 66 et 66 bis des règlements sportifs du District).

Ce joueur a été sanctionné de **1 match de suspension ferme**, avec prise d'effet le 04/05/26.

Il ne pouvait donc participer à la rencontre citée ci-dessus

En conséquence, la CDR décide :

Match perdu par pénalité, moins 1 point, au club **FC. ST ETIENNE**

Amendes : **60 € et 22 €** (Art 23.2.1 des Règlements Sportifs du District)

Le club **FC. ST ETIENNE** est amendé de la somme de **50 €** pour avoir fait participer un joueur suspendu à une rencontre officielle.

La Commission des Règlements dit que le joueur, **M. NDIAYE Mohamed**, licence n°9605186821, a purgé un match de suspension lors de cette rencontre, mais lui inflige une suspension d'un match ferme, avec prise d'effet au 25/05/26. Amende : **33 €** pour avoir participé à une rencontre officielle en état de suspension. (Art 226.4 des RG de la FFF)

Résultat : victoire du club **OLYMPIQUE TERRENOIRE**, sur le score de 5-0

Les frais de dossier sont imputés au club **FC. ST ETIENNE**, soit **40 €**.

TOTAL des amendes pour le club FC. ST ETIENNE : 60 + 22 + 50 + 33 + 40 = **205 €** (deux cent cinq euros)

Les sanctions sportives sont applicables à partir du 25/05/26.

- Affaire n°113 –

Dossier transmis par la Commission Seniors D5 - Poule E
516407 ST JEAN BONNEFONDS 2 – 523340 DOIZIEUX LA TERRASSE 2
Match n°54003278 du 10/05/26

Évocation de la Commission des Règlements du District de la Loire : concernant la participation au match du joueur, **M. JUVIN Tom**, licence n°2546350094, qui était suspendu pour cette rencontre.

DÉCISION

Usant de son droit d'évocation et conformément à l'article 187.2 des RG de la FFF, la Commission des Règlements se saisit du dossier.

Après vérification, la Commission des Règlements constate que le joueur, **M. JUVIN Tom**, licence n°2546350094, du club **DOIZIEUX LA TERRASSE**, était suspendu le jour de la rencontre et ne pouvait participer à celle-ci. (Art.150 - 187- 226 de la FFF et Articles. 61.8, 66 et 66 bis des règlements sportifs du District).

Ce joueur a été sanctionné de **3 matchs de suspension ferme**, avec prise d'effet le 30/03/26.

Il ne pouvait donc participer à la rencontre citée ci-dessus

En conséquence, la CDR décide :

Match perdu par pénalité, moins 1 point, au club **DOIZIEUX LA TERRASSE**

Amendes : **60 € et 22 €** (Art 23.2.1 des Règlements Sportifs du District)

Le club **DOIZIEUX LA TERRASSE** est amendé de la somme de **50 €** pour avoir fait participer un joueur suspendu à une rencontre officielle.

La Commission des Règlements dit que le joueur, **M. JUVIN Tom**, licence n°2546350094, a purgé un match de suspension lors de cette rencontre, mais lui inflige une suspension d'un match ferme, avec prise d'effet au 25/05/26. Amende : **33 €** pour avoir participé à une rencontre officielle en état de suspension. (Art 226.4 des RG de la FFF)

Résultat : victoire du club **STJEAN BONNEFONDS 2**, sur le score de 4-0

Les frais de dossier sont imputés au club **DOIZIEUX LA TERRASSE**, soit **40 €**.

TOTAL des amendes pour le club DOIZIEUX LA TERRASSE : 60 + 22 + 50 + 33 + 40 = 205 € (deux cent cinq euros)

Les sanctions sportives sont applicables à partir du 25/05/26.

- Affaire n°114 –

Dossier transmis par la Commission Senior D3 - Poule D

547447 DERVAUX CHAMBON FEUGEROLLES 2 – 500430 SE. COTE CHAUDE 2

Match n°53885043 du 01/02/26

Evocation de la Commission des Règlements du District de la Loire : concernant la participation du joueur n°13, **M. ROUBAH Yassine**, licence 2543194295, ayant participé à la rencontre citée ci-dessus.

Dossier transmis à la **Commission de Discipline du District de la Loire**, pour suite à donner.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la Commission d'Appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 50.1 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION REGLEMENTS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.93

PV N°39 publié le 19/05/2026

Réunion du lundi 18 mai 2026

Responsable : Didier ROTA

Membre : Jean Paul CROS

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et, compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes.

Pour toute demande sur messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club, déclarée sur « Footclubs », sera prise en compte.

RAPPEL AUX CLUBS

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier, afin d'éviter la perte du match par pénalité (art. 33 des RS du District).

Pour éditer une feuille de match papier vierge : site LAuRAFoot, Documents, Documents utiles, Compétitions, Feuille de match de secours.

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs, lors de la formulation des réserves, de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, application des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – Réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

RECEPTION DOSSIERS

FORFAIT SIMPLE

- **Affaire n°63** – Dossier transmis par la Commission Critérium Poule A
- **Affaire n°64** – Dossier transmis par la Commission Critérium Poule A
- **Affaire n°65** – Dossier transmis par la Commission Critérium Poule C

DECISIONS

N°63 – Rencontre n°54566449 du 13 mai 2026 : Critérium Poule A : RHINS TRAMBOUZE – COMMELLE VERNAY

Match perdu par forfait à COMMELLE VERNAY, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (RHINS TRAMBOUZE), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.2.2 des règlements du District.

N°64 – Rencontre n°54566447 du 15 mai 2026 : Critérium Poule A : ROANNE PORTUGAIS – ST DENIS DE CABANNE

Match perdu par forfait à ST DENIS DE CABANNE, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (ROANNE PORTUGAIS), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.2.2 des règlements du District.

N°65 – Rencontre n°54623848 du 15 mai 2026 : Critérium Poule C : VILLERS – OLYMPIQUE EST ROANNAIS

Match perdu par forfait à OLYMPIQUE EST ROANNAIS, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (VILLERS), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.2.2 des règlements du District.

- Amendes pour forfait simple :

- 516959 – COMMELLE VERNAY : 100 €
- 528350 – ST DENIS DE CABANNE : 100 €
- 525867 – OLYMPIQUE EST ROANNAIS : 100 €

RAPPEL Règlements : Article 23.2 - Forfaits

Article 23.2.1

En cas de forfait simple dans les cinq dernières journées, cette amende sera doublée.

=====

RECLAMATION

- **Affaire n°22** –Dossier transmis par la Commission Seniors D4 Poule B

547504 RIORGES 2 contre 549921 AVENIR COTE 2

Match n°54035861 du 10/05/26

Réserve d'avant-match du club RIORGES, confirmée par messagerie officielle du club le 11/05/26.

Je soussigné(e) MARTIN BORIS, licence n° 2588623313, Capitaine du club RIORGES F.C., formule des réserves sur la qualification et/ou la participation du joueur/des joueurs THIVEND ELIOTT, du club AVENIR COTE, pour le motif suivant : le joueur/les joueurs THIVEND ELIOTT est/sont interdit(s) de surclassement.

DECISION

La Commission des Règlements a pris connaissance de la réserve d'avant-match du club RIORGES, confirmée par courriel le 11/05/26, laquelle a été déposée dans les conditions de temps et de forme prescrites par les articles 186 et 187-1 des RG de la FFF pour la dire recevable.

Cependant, après vérification, le joueur THIVEND Eliott, licence n°2547932085, était qualifié pour participer à la rencontre. Sur sa licence figure bien la mention « surclassement » validée par la Ligue AURA le 07/11/25 (article 73.2 des RG de la FFF).

En conséquence, la Commission des Règlements décide :

- Résultat acquis sur le terrain.
- Les frais de dossier sont imputés à RIORGES, soit **40 €**.

Dossier transmis à la Commission Seniors pour homologation.

=====

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel compétente, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 50 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION APPEL REGLEMENTAIRE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.84

PV N°39 publié le 19/05/2026

Audition du mardi 5 mai 2026

DÉCISION

Dossier n° AP011

Rencontre n°54667728, en date du 14/03/26, compétition : **Seniors Féminines à 8 D3 Poule Sud**
club recevant, **HAUTES CHAUMES**, n° d'affiliation 523963 - club visiteur, **CHATEAUNEUF**, n° d'affiliation 533556

Réunion du 5 mai 2026 à 18h30, au DLF

Rappel des faits : PV n°32 du 31 mars 2026

- Affaire n°96 –

Dossier transmis par la Commission Féminines D3 - Poule Sud
523963 HAUTES CHAUMES - 533556 CHATEAUNEUF
Match n°54667728 du 14/03/26

Match non joué en raison d'un arrêté municipal envoyé à 12h42 au club CHATEAUNEUF, pour une rencontre programmée initialement à 14h (art 38.1.d. du RS du DLF)

L'équipe de Châteauneuf ayant fait une grande partie du trajet, celle-ci a dû faire demi-tour pour rentrer chez elle.

DECISION

- Match perdu par pénalité, moins un point au classement, pour le club **HAUTES CHAUMES** : amendes de **60 € et 22 €** (Art 23.4 des RG du DLF).
- Score de la rencontre : 0 - 3 en faveur de **CHATEAUNEUF**.
- Les frais de dossier sont imputés au club **HAUTES CHAUMES**, soit **40 €**

TOTAL des amendes pour le club HAUTES CHAUMES : 60 + 22 + 40 = **122 €** (cent vingt-deux euros)

- Remboursement des frais de déplacement au club **CHATEAUNEUF**, soit : **2 x 80 km x 4 x 0,446 € = 285.44 €**, dans un **délai de 30 jours à compter du 31/03/26**

Dossier transmis à la Commission Féminines aux fins d'homologation.

Le club Hautes Chaumes interjette un appel le 03/04/26, en vue de contester la décision de la CR du DLF pour l'affaire n°96. Match perdu par pénalité, moins un point au classement, (art. 23.4 des RS du DLF) et frais de déplacement pour l'équipe adverse.

Bonjour, Le club de Hautes Chaumes souhaite faire appel de la décision prise par la commission des règlements (affaire n°96), parue dans le PV n°32 publié le 31/03/2026. En effet, outre le caractère disproportionné et déraisonnable des sanctions, notre club souhaite rappeler les éléments suivants :

- La décision inscrite dans le PV fait référence à l'article 38.1.d des Règlements Généraux du DLF. Celui-ci précise les modalités que les clubs doivent appliquer en cas de match remis par le propriétaire du terrain. Le club du CSHC a appliqué scrupuleusement les directives de cet article en informant les instances (DLF, la présidente de la commission féminine, Mme Yvonne Argaud, ainsi que le club adverse Châteauneuf).

- La décision inscrite dans le PV fait également référence à l'article 23.4 des Règlements Généraux du DLF. Cet article concerne un abandon d'équipe, alors qu'aucune des équipes présentes n'a choisi d'abandonner la rencontre. Bien au contraire, l'équipe féminine du CSHC a proposé au club adverse de disputer le match sur un autre terrain afin de maintenir la rencontre. Le club adverse nous a indiqué qu'il n'avait pas de terrain disponible.

- Aucun de ces articles (23.4 et 38.1.d des Règlements Généraux du DLF) ne mentionne un remboursement des frais de déplacement, comme indiqué dans la décision relative au dossier n°96.

DÉCISION

Nous vous remettons ci-après, extrait du procès-verbal de la réunion de la Commission Départementale d'Appel Règlementaire qui s'est tenue **le mardi 5 mai 2026**, sous la présidence de Mme. Denise AZNAR, M. BERTOLOTTI Bernard, secrétaire, et en présence des membres suivants : MM. MARTINS Tonio et BERTHON Fabrice, sans participer à la décision.

- **Convocations** : (article 3.3.4.2.1 du Règlement Disciplinaire)

Les personnes citées ci-dessous ont été régulièrement convoquées par e-mail officiel en date du **21 avril 2026**, réf : 2026-S17N03DA

- **Personnes présentes à l'audition** :

- **M. DURRIS Pierre**, président Hautes Chaumes
M. VALEZY Cyprien, dirigeant Hautes Chaumes
M. ROBERT Adrien, dirigeant Hautes Chaumes
- **M. GANDIN Dominique**, vice-président, responsable du Pôle Règlementaire, sans prendre part aux décisions.
- **M. RIOUFFREYT François**, président de la Commission des Règlements du District, sans prendre part aux décisions.

- **En droit** :

- Vue l'application du barème disciplinaire du District de la Loire (DLF) adopté à l'occasion du Comité de Direction du 22 septembre 2022 et consultable du le site du DLF, modifié lors de l'Assemblée Générale du 27 juin 2025.
- Vue l'application des textes définis dans le chapitre 2-pénalités, section 1 et 2 et consultables sur le site de la Fédération Française de Football (F.F.F.)
- Vue l'application des dispositions de l'article 226 des Règlements Fédéraux précisant les modalités de purge des sanctions disciplinaires.
- Par ailleurs, conformément aux droits de la défense, il est rappelé que les licenciés convoqués disposent du droit de faire des déclarations spontanées, de répondre aux questions posées ou de se taire tout au long de la procédure et notamment lors de cette audition.
- Vu l'article 25.2.1 des Règlements généraux du District : Tout calcul de frais de déplacement prendra en compte le kilométrage aller-retour indiqué par « Footclubs », en adoptant le prix du kilomètre précisé par la Ligue à chaque début de saison. En cas de litige, le District se référera au site Internet, via Michelin (voie routière la plus rapide).
- Vu l'article 40 des RG du DLF, les frais inhérents ainsi que les frais de déplacement de tout officiel, arbitre et délégué, resteront à la charge du club sanctionné.
- Vu l'article de l'annexe 2 des RG de la F.F.F.

Vu l'article 46 alinéa 6 : POLICE DES TERRAINS

- Les clubs ayant des incidents provenant de l'indiscipline de leurs membres ou de leurs supporters, peuvent être assujettis au remboursement des frais occasionnés aux arbitres ou à toute autre personnalité officielle, sans préjudice des sanctions sportives prévues dans les règlements disciplinaires de la Ligue et à l'article 200 des Règlements Généraux de la FFF.
- **Jugeant en second et dernier ressort,**

Considérant que l'appel a été formé dans les conditions de temps et de forme prescrites à l'article 3.4.1 du Règlement Disciplinaire de la F.F.F. ;

- **Après rappel des faits et de la procédure,**

Le club HAUTES CHAUMES conteste la décision de la Commission des Règlements, expliquant que le matin, il tombait des flocons, la neige ne tenait pas au sol, puis vers midi, les chutes de neige ont été plus insistantes et le sol était recouvert.

Considérant en l'espèce, que la réclamation a été déposée en conformité par le club CHATEAUNEUF (533556) est donc recevable en la forme ;

Sur ce,

Considérant que le match n'a pas été joué en raison des conditions climatiques et d'un arrêté municipal envoyé par mail au club Châteauneuf à 12h42 pour une rencontre officielle programmée à 14h (art. 38.1 des RS du DLF).

Considérant que M. RIOUFFREYT François, président de la CDR du DLF, reconnaît que lors de la retranscription du PV n°32 publié le 31/03/26, avoir commis une erreur concernant l'article 23.4 des RS du DLF, au lieu de l'article 23.1 des RS du DLF.

Considérant que le matin de la rencontre, à 8h, la neige avait remplacé la pluie. A 10h, il y avait sur le terrain 5 centimètres de neige. De ce fait, le club Hautes Chaumes aurait dû contacter le délégué de secteur, comme le prévoit le règlement (art. 38 terrains impraticables), le numéro de téléphone des délégués de secteur étant disponible sur le site du DLF.

Considérant que le club Hautes Chaumes a envoyé un mail officiel à 12h42 au club adverse, pour un match à 14h (heure officielle), en pièce jointe, l'arrêté municipal prenant effet le samedi à 12h, jusqu'au dimanche 22h.

Considérant que l'équipe adverse, Châteauneuf, était déjà sur la route (distance entre les deux communes = 80 km).

La Commission d'Appel corrige les décisions de la Commission des Règlements pour décision de la Commission d'Appel.

La Commission d'Appel décide de rejurer le dossier.

Décision :

La Commission d'Appel décide de faire rejouer le match, maintient le remboursement des frais de déplacement du club Châteauneuf, par le club Hautes Chaumes.

Dossier transmis à la Commission Féminines pour reprogrammation.

Les personnes auditionnées n'ayant pas pris part aux délibérations, ni à la décision ;

Par ces motifs, la Commission Départementale d'Appel Règlementaire,

INFIRME les décisions de la Commission des Règlements en date du 31 mars 2026, P.V. n°32.

MAINTIENT le remboursement des frais de déplacements à verser au club CHATEAUNEUF.

soit : **2 x 80 km x 4 x 0,446 € = 285,44 € par le club HAUTES CHAUMES, dans un délai de 30 jours à compter du 06/05/26.**

APPLIQUE les frais d'appel : **100 €**, à la charge du club HAUTES CHAUMES.

La présidente,
Mme. AZNAR Denise

Le secrétaire,
M. Bernard BERTOLOTTI

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du Code du Sport.



COMMISSION PREVENTION

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.89

PV N° 39 publié le 19/05/2026

Réunion du lundi 18 mai 2026

Responsable : Patrick GADEYNE 06 73 40 75 82 ou 09 75 66 26 33

Membres : Michel RIBIER 06 27 42 83 35

Salah BENBELAID 06 62 19 56 42

COURRIER RECU

Ecotay Moingt : demande délégué avec Go Pro

A L'ATTENTION DES CLUBS

Les clubs souhaitant la caméra embarquée (GO PRO) sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en précisant le(s) motif(s), dans la semaine avant la rencontre, ou de préférence 3 semaines avant.

Après validation de la Commission de Prévention, un délégué avec la caméra embarquée (GO PRO) sera désigné, à la charge du club, de même si un club sollicite par l'intermédiaire d'un membre du District.

MISSION DE LA COMMISSION DE PREVENTION

La Commission de Prévention est là pour l'ensemble des acteurs du football.
Nous avons un rôle préventif et non répressif.

Notre mission première, c'est la détection des rencontres sensibles, nous récoltons et prenons en compte toutes les informations.
Les informations transmises restent au sein de la commission.

La mise en place d'un délégué officiel, avec ou sans caméra embarquée, ne doit pas être considérée comme une sanction, mais plutôt une aide.

La Prévention est à l'écoute des clubs, des arbitres, des commissions, par téléphone, par mail : merci de préciser « **pour la Commission de Prévention** ».

RENCONTRE AVEC CAMERA EMBARQUEE « GO PRO »

La rencontre n°53885153, championnat **D3 Poule D, Chambon Feugerolles Dervaux 2** contre **Bussières**, du **dimanche 24 mai**, se déroulera avec la caméra embarquée sur l'arbitre.

La rencontre n° 54004013, championnat **D3 Poule C, Ondaine 1** contre **St Chamond Feu Vert 1**, du **dimanche 24 mai**, se déroulera avec la caméra embarquée sur l'arbitre.



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°39 publié le 19/05/2026

Réunion du lundi 18 mai 2026

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

NOTE AUX CLUBS

- Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : seniors-loire@loire.fff.fr

COURRIERS RECUS

Cellieu : changements d'horaires en D4 Poule F et D1 le 24 mai : refus car vous êtes sur les deux dernières journées.

Roche St Genest : changement de terrain et horaire en D2 Poule A le 24 mai.

St Galmier Chamboeuf : demande d'avancer la rencontre en D4 Poule D au 28 mai : en attente de l'accord du club adverse.

RAPPEL AUX CLUBS

Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).



COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.97

PV N°39 publié le 19/05/2026

Réunion du lundi 18 mai 2026

Responsable : Alain CABERLON

Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

NOTE ET RAPPEL AUX CLUBS

- Tous les clubs sont priés de mettre à disposition des arbitres et visiteurs, des vestiaires dans un bon état de propreté (sol propre et sans déchets).

- En cas d'inversion des rencontres ou l'annulation du match, pensez bien à prévenir l'arbitre qui est désigné.

DEROULEMENT DES DEUX DERNIERES JOURNEE DE CHAMPIONNAT

ARTICLE 30 - CALENDRIER

L'engagement d'un club dans l'un des championnats du District implique le respect du calendrier fixé par la commission compétente qui se réserve le droit de modifier le calendrier. Dans la mesure du possible, **les deux dernières journées se joueront le même jour et à la même heure**. Un décalage maximum de 3h. sur l'horaire officiel des deux dernières journées, peut être accordé par la commission compétente.

MODIFICATIONS DE MATCH

D3 Poule B

Le match n°54038727 du **dimanche 31 mai, Ouches 1 – Chausseterre Les Salles 1**, se jouera à **16h**.

D4 Poule A

Le match n°54038860 du 30/05/26, **Toranche 2 – Crémeaux 2**, se jouera le **dimanche 31 mai, à 15h**.

D5 Poule A

Le match n°54100961 du 30/05/26, **Montagnes du Matin 3 – Coutouvre 2**, se jouera le **dimanche 31 mai à 13h, à Panissières**.

Le match n°54101367 du 25/05/26, **Montagnes du Matin 3 – Pouilly les Nonains 2**, se jouera le **dimanche 24 mai, à 15h**.



COMMISSION COUPES SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.97

PV N°39 publié le 19/05/2026

Réunion du lundi 18 mai 2026

Responsable : Alain CABERLON

Membres : André MAGNIN – Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

NOTE ET RAPPEL AUX CLUBS

Le club Le Coteau est prié de ramener en Délégation, la Coupe « Intersport » D5. D'avance merci.

Les FINALES des COUPES « INTERSPORT » D3/D4 et D5
se dérouleront le **DIMANCHE 7 JUIN** au **COTEAU, stade BECOT**

- COUPE « INTERSPORT » D5

13h30 : Avenir Côte 3 – Fc. Roanne 2

- COUPE « INTERSPORT » D3/D4

18h30 : Olympique Est Roannais 1 – Ouches 1

Rappel :

Pour les finales des Coupes « Intersport » D3/D4 et D5, il est rappelé que les clubs tirés en premier doivent apporter leur tablette pour la FMI (Avenir Côte et Olympique Est Roannais).



COMMISSION DELEGUES

District de la Loire

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°39 publié le 19/05/2026

Réunion du lundi 18 mai 2026

Président : Francis VIDRY - 06 14 47 88 16

RAPPEL IMPORTANT

Les clubs souhaitant un délégué, lors d'un match de coupe ou de championnat, doivent en faire la demande, obligatoirement par écrit.

Article 51 des règlements du District : le District se réserve le droit, pour la régularité des rencontres, de désigner un délégué lorsqu'il le jugera utile, etc.

Match à risques, places en jeu, etc., **après avis de la Commission de Prévention.**

RAPPORTS : ceux-ci doivent être rédigés directement en ligne, depuis votre compte personnel « MY FFF »

DIMANCHE 24 MAI

- CHAMPIONNAT D3 Poule D, à 15h

SE. PORTUGAIS contre **CHAMBEON MAGNEUX 2**

Délégué à la charge de Chambéon Magneux : **M. Gérard D'ANGELO**

SAMEDI 30 MAI

- CHAMPIONNAT U18 D1 à 15h30

DERVAUX CHAMBON FEUGEROLLES 1 contre **ECOTAY MOINGT 1**

Délégué avec GO-PRO à la charge de Ecotay Moingt : **M. Salah BENBELAID**

SAMEDI 6 JUIN

- FINALE COUPE VALEYRE/LEGER à 14h

ST JUST SAINT RAMBERT 2 contre **L'ETRAT LA TOUR 2**

Délégué : **M. Christophe CELDRAN**

- FINALE COUPE DE LA LOIRE à 16h30

VEAUCHE contre **CHAVANAY**

Délégué : **M. Christophe CELDRAN**



COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°39 publié le 19/05/2026

Réunion du lundi 18 mai 2026

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : jeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 – (07 59 28 78 07) - adresse mail : jeunesU13@loire.fff.fr
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : jeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Alain CERUTTI – 06 79 86 98 88 - adresse mail : jeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 - adresse mail : jeunesU7@loire.fff.fr

COURRIERS REÇUS

Doizieux : inscription JND U7.
L'Etrat La Tour : confirmation réserve Coupe Loire U18. Horaire plateaux U9 D1 et D2 du 30/05.
Veauche : organisation plateaux U11 D3 et U9 D1 du 30/05.
Val d'Aix : feuille de match U15 D3 du 10/05.
St Joseph St Martin: accord date match U13 au 27/05.
La Fouillouse : absence plateau U9 du 30/03.
Se. Olympique : feuille de match U14 du 24/04.

INFORMATIONS AUX CLUBS

**Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail officielle du club.
Tous les mails envoyés autrement ne seront plus traités à partir de ce jour.
Vous êtes priés de nous adresser les feuilles de match en pièce jointe.**

A ce jour encore un grand nombre de feuilles de matchs n'arrivent pas en pièce jointe et sont inexploitable.

Les mails concernant les catégories jeunes doivent être envoyés à la personne en charge de ces catégories :

U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : jeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 – (07 59 28 78 07) - adresse mail : jeunesU13@loire.fff.fr
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : jeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Alain CERUTTI – 06 79 86 98 88 - adresse mail : jeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 - adresse mail : jeunesU7@loire.fff.fr

Ceux-ci seront traités directement par le responsable de la catégorie à réception du courriel. Le secrétariat de la Commission Jeunes s'occupera uniquement de la mise en page sur le PV. Merci de votre compréhension.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous invitons les clubs à bien relire les RG article 38 sur les terrains impraticables, notamment les articles suivants :

Article 38.6.5 En cas d'arrêt municipal et pour tout autre motif au cours de la période des matchs aller, la rencontre devra être inversée. Si les dispositions de l'article 38 ne sont pas conformes, le club recevant aura match perdu par pénalité.

Article 38.6.6 Si l'aggravation de la situation intervient jusqu'à 6 heures avant l'horaire de la rencontre, le club recevant contactera le délégué du secteur concerné, en signalant les raisons de l'impraticabilité. Le District publie chaque année la liste des délégués de secteur officiels, en indiquant leurs nom et téléphone, et en précisant les terrains des clubs dont ils sont responsables.

Article 38.6.7 Après visite, le délégué de secteur prendra la décision qui lui semblera s'imposer. Cette décision sera sans appel en cas d'impraticabilité, sinon elle sera soumise au pouvoir discrétionnaire de l'arbitre.

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

REGLEMENT SUR LES MUTATIONS

Rappel du texte officiel en vigueur :

Article 160-1c des règlements généraux de la FFF : « Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts, des catégories **U12 à U18**, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, **le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre, dont au maximum un joueur ayant changé de club « hors période »** normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements ».

Malheureusement, des clubs restent en infraction avec cette règle nationale incontournable...

NOUS INVITONS LES CLUBS A ETRE TRES VIGILANTS.

INFORMATIONS U9

Journée 6
D2 - Poule 5

Ce plateau sera organisé par **LIGNON COUZAN**, sur le stade de **Gauchon (Boën sur Lignon)**, suite au désistement du club Astrée.
La Commission des Jeunes remercie le club Lignon Couzan.



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

PV N°39 publié le 19/05/2026

Réunion du lundi 18 mai 2026

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Fouad BOULANOUAR : 06 26 30 43 09

Roland GUILLAUME : 06 14 74 93 59

David PION : 06 11 10 13 38

COURRIERS RECUS

Avenir Côte : demande de changements en U13.

Bois Noirs : demande de changement d'horaire pour finale Coupe U18 : réponse adressée au club.

Le Coteau/Parigny St Cyr : demande de modification de date en U18 D3

Loire Sornin/Nord Roannais : demande de changement d'horaire en U13 D1.

COUPES DU ROANNAIS « INTERSPORT »

U18

½ finales (jeudi 14 mai à Crémeaux)

Loire Sornin 1 **Commelle Vernay** 4

Nord Roannais 0 **Bois Noirs** 0 (2 tirs au but à 4)

U15

½ finales (jeudi 14 mai à Lentigny)

Riorges 1 **Filerin/Nord Roannais** 5

Rhins Trambouze 0 **Goal Foot** 1

La Commission des Jeunes remercie les municipalités de Crémeaux et Lentigny pour le prêt de leurs installations, ainsi les clubs de Crémeaux et Essor pour la qualité de l'accueil et de l'organisation. Elle félicite également l'ensemble des équipes et de leurs supporters pour leur bon comportement.

Les finales auront lieu le **dimanche 7 juin, au Coteau** (stade Bécot). Horaire des finales :

- **10h : U15** : Filerin/Nord Roannais – Goal Foot
- **13h30 : D5** : Avenir Côte 3 – Fc. Roanne 2
- **16h : U18** : Commelle Vernay – Bois Noirs
- **18h30 : D3/D4** : Olympique Est Roannais – Ouches

Pour les finales des Coupes « Intersport » U15 et U18, les clubs cités en premier doivent apporter leur tablette pour la FMI (Filerin/Nord Roannais et Commelle Vernay).

NOTE ET RAPPEL AUX CLUBS

- Tous les clubs sont priés de mettre à disposition des arbitres et visiteurs, des vestiaires dans un bon état de propreté (sol propre et sans déchets).

- **En cas d'inversion des rencontres ou l'annulation du match, pensez bien à prévenir l'arbitre qui est désigné.**

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

REGLEMENT SUR LES MUTATIONS

Rappel du texte officiel en vigueur :

Article 160-1c des règlements généraux de la FFF : « Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts, des catégories **U12 à U18**, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, **le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre, dont au maximum un joueur ayant changé de club « hors période »** normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements ».

Malheureusement, malgré une alerte sur ce PV depuis plusieurs semaines, des clubs restent en infraction avec cette règle nationale incontournable...

NOUS INVITONS LES CLUBS A ETRE TRES VIGILANTS

U18

D2 Poule B

La rencontre n°54535861, **Savigneux Montbrison 2 – Le Coteau 1**, programmée le **samedi 30 mai**, sur le **stade de la Madeleine, à Montbrison**, aura lieu à **14h30**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Hani BEN MOSBAH**, sont priés d'en prendre bonne note.

D3 Poule C

La rencontre n°55184386, **Le Coteau 2 – Parigny St Cyr 1**, programmée le 30/05/26, est avancé au **samedi 23 mai à 15h**, sur le **stade des Etines**. Accord des deux équipes. L'arbitre, **Jawed NIGROU**, est prié d'en prendre bonne note.

D4 Poule B

La rencontre n°55174518, **Ent. Champdieu/Astrée 2 – Parigny St Cyr 2**, programmée le **samedi 30 mai à 15h30**, aura lieu sur le **stade de Montverdun**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

U13

D1 Poule A

La rencontre n°55426709, **Avenir Côte 1 – Riorges 2**, aura lieu le **samedi 30 mai à 14h**, sur le **stade de St André d'Apchon**. Les deux clubs sont priés d'en prendre bonne note.

D1 Poule B

La rencontre n°55430283, **Loire Sornin 1 – Nord Roannais 1**, programmée le **samedi 30 mai à St Nizier sous Charlieu**, aura lieu à **13h**. Accord des deux clubs.

La rencontre n°55430282, **Avenir Côte 2 – Montagnes du Matin 2**, aura lieu le **samedi 30 mai à 15h30**, sur le **stade de St André d'Apchon**. Les deux clubs sont priés d'en prendre bonne note.

D2 Poule A

La rencontre n°55430328, **Perreux 1 – Commelle Vernay 2**, programmée le **samedi 30 mai**, aura lieu à **14h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55426828, **Avenir Côte 3 – Ent. Roannais Foot 42/Mably 4**, aura lieu le **samedi 30 mai à 14h**, sur le **stade de St André d'Apchon**. Les deux clubs sont priés d'en prendre bonne note.

D3 Poule B

La rencontre n°55430381, **Avenir Côte 4 – Montagnes du Matin 3**, aura lieu le **samedi 30 mai à 15h30**, sur le **stade de St André d'Apchon**. Les deux clubs sont priés d'en prendre bonne note.

ABSENCE FEUILLE DE MATCH

D2 Poule A : samedi 25 avril : Ent. Roannais Foot 42/Mably 4 – Le Coteau 3

D3 Poule A : samedi 25 avril : Ent. Villerest/Parigny 2 – Perreux 2

U11

Sur chaque plateau, toutes les équipes se rencontrent, avec des périodes de 17' (4 équipes) ou de 25' (3 équipes).

Journée 7 : samedi 30 mai

D1

11h à St Denis de Cabanne : St Denis de Cabanne 1 – Roannais Foot 42 (2) – Loire Sornin 2

11h à Villerest : Villerest 1 - Riorges 2 – Roannais Foot 42 (3) – Bussièrès 1

10h à Roanne (stade Fontalon) : Fc. Roanne 1 – Filerin 1 – Parigny St Cyr 1

11h au Coteau (stade Pré aux Bœufs) : Le Coteau 1 – Crémeaux 1 - Avenir Côte 2 – Commelle Vernay 2

D2

10h à St Denis de Cabanne : St Denis de Cabanne 2 – Rhins Trambouze 2 - Ouches 1 – Villers 1

11h à Pommiers : Val d'Aix 1 - Riorges 3 – Roanne Portugais 1 - Nord Roannais 1

10h à St Just la Pendue : Goal Foot 2 – Essor 1 – Perreux 1

10h au Coteau (stade Pré aux Bœufs) : Le Coteau 2 – Mably 1 - Avenir Côte 3 – Pouilly les Nonains 1

D3

10h au Coteau (stade Pré aux Bœufs) : Le Coteau 3 - Commelle Vernay 3 - Rhins Trambouze 3 - Cours 1

10h à Pommiers : Val d'Aix 2 - Avenir Côte 4 - Loire Sornin 3

10h à Villerest : Villerest 2 – Riorges 4 – Filerin 2 – Parigny/Cordelle 2

U9

Journée 6 : samedi 30 mai à 10h

Poule A

A St Germain Lespinasse (Filerin)

D1 : Filerin 1 – Fc. Roanne 1 – Avenir Côte 1 – Le Coteau 1

D2 : Filerin 2 - Fc. Roanne 2 – Avenir Côte 3 – Le Coteau 2,3 – Roanne Portugais 1

Au stade Maison du Passeur, à Mably (Roannais Foot 42)

D1 : Roannais Foot 42 (1-2) - Riorges 1 – Rhins Trambouze 1

D2 : Roannais Foot 42 (4) - Riorges 3 – Rhins Trambouze 2,3

A Riorges

D1 : Riorges 2 – Bois Noirs 3 – Loire Sornin 1 – Goal Foot 1

D2 : Riorges 4 - Loire Sornin 3 – Bois Noirs 4 – Goal Foot 3

Poule B

A Coutouvre

D1 : Coutouvre 1 - Roannais Foot 42 (3) - Pouilly les Nonains 1 - St Denis de Cabanne 1

D2 : Pouilly les Nonains 2-3 - Roannais Foot 42 (5,6F) - St Denis de Cabanne 2,3

A ST Nizier sous Charlieu

D1 : Loire Sornin 2 – Villerest 1 – Ouches 1 - Avenir Côte 2

D2 : Loire Sornin 4,5F – Villerest 2 – Ouches 2 - Avenir Côte 4 – Villers 1

A Bussièrès

D1 : Perreux 1 - Parigny St Cyr 1 – Goal Foot 2 - Forez Roannais 1

D2 : Bussièrès 1 - Cordelle 1 - Olympique Est Roannais 1 – Perreux 2,3 – Goal Foot 4

A Lentigny

D2 : Mably 1,2 – Val d'Aix 1,2

D2 : Essor 1 – Commelle Vernay 1 – Nord Roannais 1 – Crémeaux 1

U7

La **Journée Nationale des Débutants** U7 aura lieu le **samedi 30 mai, à Veauche**, donc sur un site unique cette année, afin de mettre en place une véritable fête départementale. 6 matchs de 9 minutes au programme + 45 minutes d'accès aux jeux, golf, PEF... Les équipes sont convoquées sur deux créneaux : de 10h à 12h30 (rendez-vous à 9h15) pour le club Filerin 1 ; puis de 14h30 à 17h (rendez-vous à 13h45) pour les clubs du Roannais suivants : Cordelle 1, Avenir Côte 1, Perreux 1, Rhins Trambouze 1, Roannais Foot 42 (1-2).



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°39 publié le 19/05/2026

Réunion du lundi 18 mai 2026

Responsable : Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03

Membre : Alain PARATCHA

COURRIERS REÇUS

Parigny St Cyr : nous donnons un avis favorable à votre demande d'avancer l'heure de rencontre n°54623849 du vendredi 22 mai, **PARIGNY ST CYR 6 - PERREUX**. Elle se jouera à **19h30** (au lieu de 20h30). Le club Perreux a donné son accord

REPORT DES MATCHS

Le match n°54621987 du 23/05/26, **VILLEREST – BUSSIERES**, se jouera le **samedi 23 mai, à 10h**.

Le match n°54622406 du 22/05/26, **MABLY – AVENIR COTE 6**, se jouera le **samedi 23 mai, à 15h**.

Le match n°54623832 du 20/02/26, **PERREUX – LOIRE SORNIN**, se jouera le **vendredi 29 mai, à 21h**.

Le match n°54621935, du 20/02/26, **FILERIN – ST ANDRE D'APCHON**, se jouera le **vendredi 29 mai, à 20h30**.

Le match n°54623831, du 20/02/26, **MABLY – OLYMPIQUE EST ROANNAIS**, se jouera le **vendredi 29 mai, à 20h30**.

COUPES CRITERIUM

Les finales, organisées par le club **Avenir Côte**, auront lieu le **samedi 30 mai**, sur le **stade de St Haon le Vieux**.

En raison de la finale de la Ligue des Champions, PSG – ARSENAL, programmée le même jour à 18h, les rencontres sont avancées d'une heure.

En conséquence :

Finale Coupe DALFORT

13h : COMMELLE EVRNAY – GOAL FOOT

Finale Coupe de l'AMITIE

15h30 : ROANNAIS FOOT 42 – BRIENNON

COMMELLE et ROANNAIS FOOT 42, considérées comme équipes recevantes, sont priées de se munir de leur tablette pour la FMI.



COMMISSION FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

PV N°39 publié le 19/05/2026

Réunion du lundi 18 mai 2026

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44
Référente Foot Féminin : Justine MERLE - 06 61 07 12 10

COURRIERS RECUS

Sud Forez Luriecquois : forfait en D3 Sud, match du 14/05 contre Ric. Olympique du Montcel.
Sury le Comtal : modification du match en D3 Sud du 23/05 contre Hautes Chaumes : est avancé au jeudi 21 mai à 20h.

INFORMATION IMPORTANTE

- **RAPPEL** : il n'est réglementairement pas possible de reculer une rencontre de championnat ou de coupe ; il est prévu **d'avancer** un match **avec l'accord écrit des deux clubs** (copie à la commission).

- **A l'attention des clubs** : tous les mails concernant la Commission Féminines doivent être envoyés directement à la commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

feminines@loire.fff.fr

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande. Tout mail adressé à la Commission Féminines doit être envoyé obligatoirement depuis la boîte officielle du club.

Concernant les rencontres : **bien marquer le n° de match, n° de terrain et toutes les références du match concerné.**

COUPES DE LA LOIRE

Les finales des coupes auront lieu le dimanche 7 juin à Chambœuf, accueilli par le club Monts et Plaine.

U15F : ½ finales : mercredi 20 mai à 18h

- Andrezieux Bouthéon - St Chamond
- Feurs - Filerin

Finale U18F : dimanche 7 juin à 12h

- Monts et Plaine (R2F) – Andrezieux Bouthéon (R1F)

Finale Seniors à 8 Principale : dimanche 7 juin à 16h

- Ent. Haut Forez – Lignon Couzan

Finale Seniors à 8 Complémentaire : dimanche 7 juin à 14h

- Olympique du Forez – Monts et Plaine

REUNION CLUBS FEMININS

La Commission Féminines organise une réunion à destination de l'ensemble des clubs Seniors Féminins, **le mardi 19 mai à 18h30, au siège du District de la Loire**. La présence de tous les clubs concernés est **obligatoire**, ainsi que celle des clubs souhaitant engager ou inscrire une équipe Seniors Féminines pour la saison prochaine.

CREATION D'EQUIPE

Les clubs souhaitant créer une équipe féminine la saison prochaine, quelle que soit la catégorie, peuvent nous contacter afin que nous puissions les accompagner dans leur projet.



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV N°39 publié le 19/05/2026

Réunion du lundi 18 mai 2026

Président de la Commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président Délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
Vice-Président / Relation avec les Clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres (SCJA) : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Responsable administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'Arbitres Solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) - Benoit CHANDELIER : bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres assistants (D1 & D2) Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur / Validateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Désignateur des jeunes arbitres U18 / LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur des jeunes arbitres U15 / U17 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Désignateur / Validateur des observations des jeunes arbitres : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur des arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendant : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au Comité Directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable Pôle Formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du Pôle Formation : Mourad OUNOUGHI - 06 28 69 04 41
Membre : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

DATES A RETENIR

- **MODULE 8 - ARBITRES STAGIAIRES (JEUNES + SENIORS) : Samedi 30 mai : de 9h à 17h à L'ETRAT (stade des Ollières) repas pris sur place.**

RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE

Le renouvellement du dossier arbitre 2026/2027 (médical, administratif) dématérialisé (cotisations incluses) est en ligne sur le site du District (Rubrique > ARBITRAGE – Onglet > RENOUELEMENT LICENCE 2026/2027).

INFORMATIONS AUX ARBITRES

Afin d'assurer le bon suivi des rencontres arbitrées, nous vous invitons à saisir le rapport d'après-match sur le Portail des Officiels dans les 48 heures suivant la rencontre.

Procédure à suivre (obligatoire) :

1. Rendez-vous sur le site : <https://sso.fff.fr/>
2. Une fois connecté à votre Portail (PDO), allez sur la rubrique : **Rapport > Rapports de discipline**
3. Accédez à : **À saisir** ou **En cours de saisie**
4. Cliquez sur le match concerné
5. **Vérifiez l'ensemble des informations (score, sanctions disciplinaires)**
6. Ajoutez ou modifiez (en cas d'erreurs de transmissions) les avertissements et exclusions (+ rapport circonstancié à rédiger obligatoirement), si nécessaire

7. Le cas échéant, **complétez précisément les cases** (installations, réserves d'avant match et/ou observations d'après-match) dédiées **en décochant « RAS »** (= Rien A Signaler)
8. **Supprimez les cartons blancs** (*ils ne doivent pas apparaître sur votre rapport*), le cas échéant
9. Cliquez sur **Enregistrer**
- 10 Enfin, cliquez sur **Valider**, afin de transmettre définitivement le rapport.

Tous les certificats médicaux feront l'objet d'une vérification systématique par la Commission Médicale du District auprès du médecin les ayant établis. Toutes les autres attestations (employeur, scolarité) seront vérifiées par la Commission des Arbitres du District auprès de l'organisme émetteur du document.

Merci de vérifier vos désignations jusqu'au vendredi à 18 h, en raison d'un risque d'inversion lié aux conditions climatiques.

INFORMATION AUX OBSERVATEURS

Lorsque vous êtes désignés lors d'une rencontre, veuillez assister aux consignes que l'arbitre donne avant le début du match aux deux capitaines et/ou aux deux arbitres assistants (bénévoles ou officiels).

Le paiement de vos défraiements est fait le 10 du mois d'après.

GROUPE D'OBSERVATIONS

L'affectation des arbitres par catégorie a été mise à jour sur votre PDO. Merci de vérifier que votre NOM apparaisse dans le bon groupe. En cas d'anomalie, merci d'envoyer un mail : arbitres@loire.fff.fr

RAPPEL FMI

MERCI D'ETRE VIGILANT LORS DE LA SAISIE DES INFORMATIONS DE LA FMI

- SCORE
- REMPLACEMENTS (OBLIGATOIRE = MINUTES, N° ENTRANT + N° SORTANT)
- CARTON (MOTIF, N° FAUTIF + MINUTE)
- BLESSURE
- REMPLIR LA CASE « OBSERVATION D'APRÈS-MATCH » EN CAS D'EXCLUSION OU DE TOUT INCIDENT

Les arbitres doivent mettre un mot de passe rencontre complètement alphabétique (ne pas créer un mot de passe composé exclusivement de chiffre et/ou commençant par des chiffres) pour éviter le bug tablette en clôture de la FMI.

DERNIER RAPPEL : Les arbitres doivent obligatoirement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match papier **avant le coup d'envoi et après la rencontre** (avant la clôture et transmission) et les conserver. En cas de manquement administratif, la Commission appliquera le RI prévu à cet effet..

Les arbitres doivent conserver leur carte d'arbitrage pour chaque match. Elles pourront vous être demandé par la commission compétente en cas de litige et de contestation jusqu'à la fin de la saison.

Les arbitres doivent vérifier l'inscription sur la FMI de toutes les personnes présentes sur le terrain et contrôler leur identité avant la rencontre, au même titre que les joueurs inscrits sur la FMI.

Messieurs, mesdames les arbitres pour tout problème lié à une compétition ou une rencontre (score FMI incorrect, carton mal renseigné, arrêté municipal, demande de changement de match, etc...) merci d'adresser votre demande à l'adresse suivante :

competitions@loire.fff.fr

En cas de feuille de match papier l'arbitre ne doit en aucun cas emmener celle-ci à la fin de la rencontre. C'est au club recevant de la transmettre via Footclub avant 20H.

RAPPORT ARBITRE

MESSIEURS, MESDAMES les arbitres, vous avez 48 H pour faire votre rapport sur votre PDO, en cas de retard de votre part la commission des arbitres appliquera le règlement intérieur prévu à cet effet pour rapport tardif. En cas de non transmission du rapport, un retrait de désignation sera appliqué jusqu'à réception du rapport.

RAPPEL DU REGLEMENT

ARTICLE 32 - COULEURS ET MAILLOTS

Les maillots des joueurs devront être obligatoirement numérotés de 1 à 14, numéros qui devront être portés dans l'ordre croissant sur la feuille de match, en regard du nom du joueur. Les joueurs débutant la rencontre doivent être numérotée de 1 à 11, les remplaçants étant obligatoirement numérotés de 12 à 14. Toute absence de numéro pourra faire l'objet d'une amende. Si les couleurs indiquées dans leur demande d'engagement sont identiques ou prêtent à confusion, le club recevant devra utiliser une autre couleur. Pour parer

toute demande de l'arbitre ou autre nécessité, les clubs recevant doivent avoir à leur disposition, avant chaque match, un jeu de maillots numérotés de 1 à 14, d'une couleur différente de la leur, qu'ils prêteront aux joueurs de l'équipe visiteuse.

Ces maillots devront être en bon état et adaptés aux conditions météorologiques de la saison. Les équipes devront être uniformément et décentement vêtues aux couleurs respectives de chaque club (celles déclarées sur « Footclubs »). Seuls les gardiens de but doivent porter des couleurs différentes des autres joueurs et de l'arbitre. En cas d'infraction à ces dispositions, des sanctions pourront être prononcées par la Commission Sportive, conformément à l'article 200 des R.G. de la F.F.F.

NOUVEAUX PROTOCOLES – SAISON 2025/2026

Les modifications des lois du jeu, ainsi que de nouveaux protocoles, sont désormais applicables à toutes les compétitions. Vous trouverez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/>
Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres, pour toute question ou précision.

Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique « Arbitrage » du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles.

Le Conseil de Ligue décide, à titre expérimental jusqu'en fin de saison 26/27 sur toutes les compétitions de la LAuRA Foot :

- d'instaurer dès les matches retour ou de 2^{ème} phase de la présente saison, et ce sur toutes les compétitions régionales (y compris en « Futsal »), le dispositif de Pausés d'Apaisement (ou Temps morts), selon le protocole qui restera annexé à la présente décision
- de mettre en place, dès la saison 26/27, le dispositif d'Exclusions Temporaires (ou Cartons Blancs, terrain et bancs de touche, hors « Futsal »), selon des modalités qui seront précisées d'ici la fin de saison.



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°39 publié le 19/05/2026

Réunion du lundi 18 mai 2026

Président de la Commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président Délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
Vice-Président / Relation avec les Clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres (SCJA) : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Responsable administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'Arbitres Solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) - Benoit CHANDELIER : bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres assistants (D1 & D2) Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur / Validateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Désignateur des jeunes arbitres U18 / LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur des jeunes arbitres U15 / U17 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Désignateur des jeunes arbitres, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT- 06 71 47 93 39
Désignateur / Validateur des observations des jeunes arbitres : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur des arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendant : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au Comité Directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable Pôle Formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du Pôle Formation : Mourad OUNOUGHFI - 06 28 69 04 41
Membre : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28

COURRIER RECU

M. PALEAU Morgan : transmis à la Commission du Statut de l'Arbitrage

RENOUVELLEMENT

Le renouvellement du dossier arbitre 2026/27 (médical, administratif) sera dématérialisé (cotisations incluses) est en ligne sur le site du District, courant avril 2026 (Rubrique > ARBITRAGE – Onglet > RENOUELEMENT LICENCE 2026/2027).

RAPPEL AUX CLUBS ET AUX ARBITRES

Contrairement à ce qui a été annoncé lors du tirage des coupes, si les deux clubs possèdent la même couleur, c'est le club recevant qui change de couleur de maillot.

Par contre, pour parer à toute éventualité, les clubs recevant doivent avoir à leur disposition, un jeu de maillots d'une couleur différente de la leur.

En cas de terrain neutre (demi-finales et finales de coupe), c'est le club le plus ancien affilié qui conserve ses couleurs

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Mettre en copie à la Délégation. Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

DATE A RETENIR

- **MODULE 8 - ARBITRES STAGIAIRES (JEUNES + SENIORS) : Samedi 30 mai : de 9h à 17h à l'ETRAT (stade des Ollières)**
repas pris sur place.

INFORMATIONS AUX ARBITRES

- Afin d'assurer le bon suivi des rencontres arbitrées, nous vous invitons à saisir le rapport d'après-match sur le Portail des Officiels, dans les 48 heures suivant la rencontre.

Procédure à suivre (obligatoire) :

1. Rendez-vous sur le site : <https://sso.fff.fr/>
2. Une fois connecté à votre Portail (PDO), allez sur la rubrique : **Rapport > Rapports de discipline**
3. Accédez à : **À saisir** ou **En cours de saisie**
4. Cliquez sur le match concerné
5. **Vérifiez l'ensemble des informations (score, sanctions disciplinaires)**
6. Ajoutez ou modifiez (en cas d'erreurs de transmissions) les avertissements et exclusions (+ *rapport circonstancié à rédiger obligatoirement*), si nécessaire
7. Le cas échéant, **complétez précisément les cases** (installations, réserves d'avant match et/ou observations d'après-match) dédiées **en décochant « RAS »** (= Rien A Signaler)
8. **Supprimez les cartons blancs** (*ils ne doivent pas apparaître sur votre rapport*), le cas échéant
9. Cliquez sur **Enregistrer**
10. Enfin, cliquez sur **Valider**, afin de transmettre définitivement le rapport.

- **Tous les certificats médicaux feront l'objet d'une vérification systématique par la Commission Médicale du District auprès du médecin les ayant établis. Toutes les autres attestations (employeur, scolarité) seront vérifiées par la Commission des Arbitres du District auprès de l'organisme émetteur du document.**

- **Merci de vérifier vos désignations jusqu'au vendredi à 18 h, en raison d'un risque d'inversion lié aux conditions climatiques.**

- Les arbitres officiant en **U15 D2** sont priés d'envoyer **leurs rapports disciplinaires** au **District** : poules gérées par le District et non par la Délégation.

- Rappel : le port de l'écusson est obligatoire. Tout manquement sera sanctionné : annexe n°5, règlement intérieur CDA

- Messieurs les arbitres, vous êtes tenus de vérifier que l'arbitre assistant soit **OBLIGATOIREMENT** licencié pour officier à la touche, et vous avez l'obligation de noter les remplaçants ayant participé.

- Frais d'arbitrage en Coupe : c'est le club qui **RECOIT** qui règle la TOTALITE des frais d'arbitrage.

RAPPEL AUX CLUBS ET AUX ARBITRES

Les vestiaires d'arbitre doivent être "fermés à clé" AVANT le début de la rencontre.

Messieurs les arbitres, assurez-vous que cela soit effectif et ne commencez la rencontre qu'une fois que cela est effectué.

En cas de disparition d'effets personnels, les clubs seront tenus pour RESPONSABLES.

INFORMATION AUX OBSERVATEURS

Lorsque vous êtes désignés lors d'une rencontre, veuillez assister aux consignes que l'arbitre donne avant le début du match aux deux capitaines et/ou aux deux arbitres assistants (bénévoles ou officiels).

Le paiement de vos défraiements est fait le 10 du mois d'après.

GROUPE D'OBSERVATIONS

L'affectation des arbitres par catégorie a été mise à jour sur votre PDO. Merci de vérifier que votre NOM apparaisse dans le bon groupe. En cas d'anomalie, merci d'envoyer un mail : arbitres@loire.fff.fr

RAPPEL FMI

MERCI D'ETRE VIGILANT LORS DE LA SAISIE DE LA FMI

- SCORE
- REMPLACEMENTS (OBLIGATOIRE = MINUTES, N° ENTRANT + N° SORTANT)

- CARTON (MOTIF, N° FAUTIF + MINUTE)
- BLESSURE
- REMPLIR LA CASE « OBSERVATION D'APRÈS-MATCH » EN CAS D'EXCLUSION OU DE TOUT INCIDENT

Les arbitres doivent mettre un mot de passe rencontre complètement alphabétique (ne pas créer un mot de passe composé exclusivement de chiffre et/ou commençant par des chiffres) pour éviter le bug tablette en clôture de la FMI.

DERNIER RAPPEL : Les arbitres doivent obligatoirement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match papier **avant le coup d'envoi et après la rencontre** (avant la clôture et transmission) et les conserver. En cas de manquement administratif, la Commission appliquera le RI prévu à cet effet.

Les arbitres doivent vérifier l'inscription sur la FMI de toutes les personnes présentes sur le terrain et contrôler leur identité avant la rencontre, au même titre que les joueurs inscrits sur la FMI.

NOUVEAUX PROTOCOLES – SAISON 2025/2026

Les modifications des lois du jeu, ainsi que de nouveaux protocoles, sont désormais applicables à toutes les compétitions. Vous trouverez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/>

Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres, pour toute question ou précision.

Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique « Arbitrage » du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles.

Le Conseil de Ligue décide, à titre expérimental jusqu'en fin de saison 26/27 sur toutes les compétitions de la LAuRA Foot :

- d'instaurer dès les matches retour ou de 2^{ème} phase de la présente saison, et ce sur toutes les compétitions régionales (y compris en « Futsal »), le dispositif de Pauses d'Apaisement (ou Temps morts), selon le protocole qui restera annexé à la présente décision
- de mettre en place, dès la saison 26/27, le dispositif d'Exclusions Temporaires (ou Cartons Blancs, terrain et bancs de touche, hors « Futsal »), selon des modalités qui seront précisées d'ici la fin de saison.

CINQUANTENAIRE DE LA FINALE DE LA COUPE D'EUROPE 1976

Ces derniers temps, il était bien difficile d'échapper à l'évocation dans les médias des 50 ans de la finale de la Coupe d'Europe des Champions 1976. De nombreuses initiatives officielles, de la part de magasins ou de groupes organisateurs d'expositions, ont ou vont rendre hommage aux joueurs de l'épopée stéphanoise.

C'est parti pour un saut dans le passé : le 12 mai 1976, jour de la finale de la Coupe d'Europe.

Le stade désigné pour cette finale est celui d'Hampden Park, à Glasgow. L'adversaire des « Verts » est une de leurs vieilles connaissances, le Bayern de Munich. Le club allemand n'a pas oublié la désillusion qu'il a connue en octobre 1969 (16^{ème} de finale), lorsque l'ASSE de CARNUS, BOSQUIER, HERBIN ou KEITA, avait réussi un magnifique coup d'éclat, en remontant le score du match aller (0-2) et en s'imposant 3-0 à Geoffroy-Guichard (doublé d'Hervé REVELLI et but de Salif KEITA).

En 74-75, les Bavarois avaient pris leur revanche en demi-finale : après un nul (0-0) à Saint-Etienne, les Allemands l'emportaient 2-0 à Munich, se qualifiant pour la finale qu'ils vont remporter (2-0) contre Leeds (Angleterre).

La finale de Glasgow s'annonce donc comme une belle entre les deux équipes. C'est la troisième finale consécutive pour le Bayern qui présente bon nombre de joueurs, champions du Monde 1974 avec la RFA. Dernière précision, la France n'a pas participé à une finale européenne depuis 1959, avec le Stade de Reims.

L'engouement gagne toute la France qui se met à supporter les « Verts ». Plus de 25 000 supporters envahissent le stade, se joignant aux Ecossais qui ont pris fait et cause pour les Stéphanois. Les tribunes sont vertes, et l'ambiance bon enfant n'empêche pas les encouragements pour l'ASSE. Les Stéphanois déplorent l'absence de Gérard FARISON et Christian SYNAEGHEL, ainsi que la blessure de l'idole, Dominique ROCHETEAU, qui est finalement sur le banc des remplaçants. Pierre REPELINI, Jacques SANTINI et Christian SARRAMAGNA sont ainsi titulaires pour ce grand rendez-vous.



Les « Verts » dominent la première demi-heure, mais ils jouent de malchance avec un tir de BATHENAY et une tête de SANTINI qui s'échouent sur la barre transversale. Deux actions qui vont rentrer dans la légende, à travers une question toujours sans réponse : ces deux frappes seraient-elles rentrées avec des poteaux ronds ? En effet, Hampden Park est alors le dernier stade européen équipé de poteaux carrés... Un détail qui prend toute sa place dans la légende de cette finale.

En seconde période, le jeu s'équilibre jusqu'à la 57^{ème} minute... PIAZZA effectue une charge sur Gerd MULLER. La faute est loin d'être évidente, mais l'arbitre a sifflé. Le milieu de terrain ROTH expédie un tir à ras du poteau de CURKOVIC qui s'avoue vaincu. Loin de se décourager, les « Verts » se ruent à l'attaque avec le renfort de ROCHETEAU, entré à sept minutes de la fin. Mais Sepp MAIER va garder sa cage inviolée, et pour la troisième année consécutive, la « coupe aux grandes oreilles » prend le chemin de Munich.



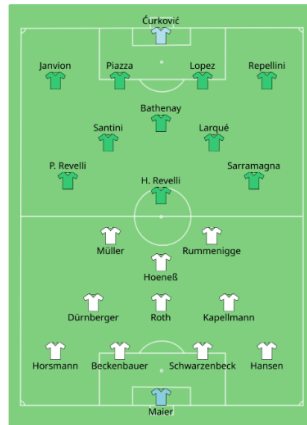


Malgré la défaite, les Stéphanois, à leur grande surprise, sont accueillis en héros à Paris où ils vont défilér sur les Champs-Élysées, à bord des célèbres R5 dans lesquelles les joueurs et le staff ont pris place, deux par deux. Ils seront ensuite reçus par le Président de la République, Valéry GISCARD D'ESTAING.

C'est un autre sujet à polémiques... Certain, 50 ans après, ne comprennent pas que les Français aient pu ovationner une équipe perdante. Mais, après des années de disette, les amateurs de foot étaient tout simplement heureux qu'une équipe, enfin, puisse rivaliser avec les grands clubs européens. En tout cas, ce défilé, au même titre que les poteaux carrés, fait partie intégrale de la légende verte.

Les joueurs et les supporters se disaient qu'ils feront mieux les prochaines saisons. Mais, à ce jour, ce 12 mai 1976 reste le seul jour où les « Verts » ont joué une finale européenne.

Bayern Munich		Saint-Étienne	
G 1	Sepp Maier	G 1	Ivan Ćurković
D 2	Johnny Hansen	D 2	Gérard Janvion
D 3	Udo Horsmann	D 3	Pierre Repellini
D 4	Hans-Georg Schwarzenbeck	D 4	Oswaldo Piazza
D 5	Franz Beckenbauer	D 5	Christian Lopez
M 6	Franz Roth	M 6	Dominique Bathenay
A 7	Karl-Heinz Rummenigge	A 7	Patrick Revelli
M 8	Bernd Dürnberger	M 8	Jean-Michel Larqué
A 9	Gerd Müller	A 9	Hervé Revelli
A 10	Uli Hoeneß	M 10	Jacques Santini
M 11	Jupp Kapellmann	A 11	Christian Sarramagna
Remplaçants :		Remplaçants :	
G 22	Hugo Robl	A 13	Dominique Rocheteau
Entraîneur :		G 16	Jean Castaneda
Dettmar Cramer		Entraîneur :	
		Robert Herbin	



Comment les équipes finalistes se sont-elles qualifiées ?
(Rappelons que les tours se jouaient par match aller-retour sec, sans phase de poules.)



Les adversaires des « Verts » :
16^{ème} : K.B Copenhague (Danemark) 2-0 puis 3-1
8^{ème} : Glasgow Rangers (Ecosse) 2-0 puis 2-1
1/4 : Dynamo Kiev (URSS) 0-2 puis 3-0 après prol.
1/2 : PSV Eindhoven (Hollande) 1-0 puis 0-0

Les adversaires du Bayern :
16^{ème} : Jeunesse Esch (Luxembourg) 5-0 puis 3-1
8^{ème} : Malmö (Suède) 0-1 puis 2-0
1/4 : Benfica (Portugal) 0-0 puis 5-1
1/2 : Real Madrid (Espagne) 1-1 puis 2-0



Pour cette campagne 75-76, l'ASSE a utilisé 16 joueurs :

Yvan CURKOVIC 9 matchs - Gérard JANVION 9 matchs - Oswaldo PIAZZA 9 matchs - Christian LOPEZ 9 matchs
Jean-Michel LARQUÉ 9 matchs (4 buts) - Dominique BATHENAY 9 matchs (1 but) - Hervé REVELLI 9 matchs (2 buts)
Gérard FARISON 8 matchs - Patrick REVELLI 8 matchs (3 buts) - Dominique ROCHETEAU 8 matchs (3 buts)
Christian SYNAEGHEL 7 matchs - Jacques SANTINI 5 matchs - Christian SARRAMAGNA 3 matchs
Pierre REPELLINI 2 matchs - Jean-Marc SCHAEER 2 matchs - Alain MERCHADIER 1 match

Remplaçants sans entrer en jeu :

Ensad DUGALIC (7) - Jean-Marc SCHAEER (5) - Félix LACUESTA (4) - Pierre REPELLINI (3) - Jacques SANTINI (3)
Alain MERCHADIER (2) - Jean CASTANEDA (2) - Guy MODESTE (1) - Yves TRIANTAFILOS (1) - Christian SYNAEGHEL (1)
Jean-François LARIOS (1) - Hugues BOURY (1) - Christian SARRAMAGNA (1)

RÉCEPTION AU DISTRICT

Afin que le District s'associe aux hommages rendus aux héros de 76, le président DELOLME avait convié les membres du District et certains invités (anciens membres ou partenaires), mercredi 12 mai, à une petite réception dans les locaux du District.

Une petite trentaine de personnes seulement était présente, mais tous ont pu évoquer leurs souvenirs et anecdotes sur la finale de Glasgow, autour du verre de l'amitié.

Cette réception a permis aussi de présenter un nouveau sponsor, la société XB Line, représentée par MM. GUILHEMPERE et HERVÉ venus signer ce nouvel accord avec le président DELOLME.



La Commission Communication s'est chargée de l'animation, avec les images de l'épopée projetées par Kelyan JUAN et une mini-exposition de souvenirs de 76, proposée par Christian JOUVE.

Thierry DELOLME a aussi remercié le « Carrefour des Collectionneurs », représenté par Christian JOUVE et Florent TISSOT, organisateur d'une belle expo à Montbrison, dans l'établissement « Nul Bard Ailleurs » géré par Pascal COURT, lui aussi présent. Une belle manifestation dont le District était partenaire, au profit de l'association « Une ballade pour Justine et Lou », parrainée par l'un des héros de Glasgow, Christian SARRAMAGNA.



Au cours de la soirée, on a recueilli le témoignage de Gérard D'ANGELO qui était présent à Hampden Park, le 12 mai 1976.

« En 76, j'avais 23 ans et, comme toute la région, j'étais à fond derrière les « Verts » que j'allais régulièrement voir à Geoffroy-Guichard. Il faut dire que j'ai découvert le stade très jeune (5/6 ans), emmené par mes grands frères qui avaient l'autorisation d'y aller, à condition me garder avec eux. Ainsi, j'ai connu le stade avant que les gradins ne soient couverts. A l'époque, derrière les buts, il y avait une butte de terre dont l'accès était en herbe et j'adorais y faire des glissades. Au fil du temps, je suis devenu passionné, avec, comme idoles de jeunesse, Salif KEITA, Rachid MEKLOUFI ou le gardien, Claude ABBES.



Le 11 mai 1976, donc, avec l'un de mes frères, nous sommes partis en car pour Glasgow. Le rendez-vous était vers 18 h, à Valbenoîte. C'était un car de l'entreprise Gerphanion (Haute-Loire) et lorsqu'il est arrivé, on s'est tous demandé s'il pourrait nous ramener !!

Le car était bondé et c'est dans la bonne humeur que chacun a tenté de trouver sa place. Sur les fauteuils, les strapontins, voire assis par terre entre les sièges. Direction Cherbourg (850 kms) où nous avons pris un ferry pour rejoindre Douvres. On a mangé sur le ferry et on a tout de suite compris qu'on était en Angleterre, au vu et au goût du repas, bien loin de la gastronomie française...

Ensuite, de nouveau, notre car nous a emmenés à Glasgow où on a débarqué en début d'après-midi. On a visité la ville où déjà beaucoup d'Allemands déambulaient. Les groupes se toisaient du regard mais, à part quelques énerguènes éméchés, il n'y a pas eu d'incidents. De toute façon, les « Bobbies » à cheval se tenaient prêts à intervenir. Nous sommes entrés dans quelques pubs pour boire une bière. Une vraie découverte puisque la bière était servie mélangée au whisky. Quelques Français ont été surpris et ceux qui n'y prenaient garde, se sont vite retrouvés dans un triste état. Certains ont même été embarqués par les « Bobbies » et n'ont pas vu le match !

On m'avait conseillé d'emmener des saucissons et du fromage, denrées assez rares chez les Britanniques. Je m'en suis servi de monnaie d'échange pour divers achats. A l'approche du stade j'ai même fait du troc avec un Ecossois qui m'a laissé son calot contre un saucisson. Je l'ai précieusement gardé, ainsi que quelques cartes postales, un petit fanion souvenir et le programme du match.

Arrivé devant Hampden Park, personne ne bronchait. Il faut dire qu'il y avait des rangées de « Bobbies » à cheval, armé de matraques. Une dissuasion très efficace... Dans le stade, nous étions très bien placés et on a suivi le match dans de bonnes conditions. Le stade était pratiquement tout en vert. Il y avait beaucoup de drapeaux ou de banderoles à la gloire de Saint-Etienne. Des supporters venus de toute la France, plus les supporters du Celtic de Glasgow qui jouait aussi en vert.

Je ne vais pas revenir sur le match et les poteaux carrés, mais on était très déçus d'avoir perdu. Je reste persuadé que si ROCHETEAU avait joué ou était rentré en jeu un peu plus tôt, on aurait gagné. Car le Bayern et toutes ses vedettes ne nous ont rien montré, et les « Verts » ont largement fait jeu égal, notamment mes joueurs préférés, PIAZZA et CURKOVIC, en plus de ROCHETEAU.

Après le match, on s'est regroupé autour de notre car, ce qui a pris d'autant plus de temps, qu'il en manquait à l'appel. Certains sont apparus assez tard et, à un moment donné, il a fallu se résoudre à partir. Les autorités nous ont dit que beaucoup de Français étaient en prison pour dégrisement ! Ils seront tous rapatriés, trois jours plus tard, par le Consulat.

De ce fait, nous avons manqué le ferry du retour et nous nous sommes rabattus sur un autre qui allait à Boulogne. Ensuite, direction Saint-Etienne (près de 700 kms). Arrivés le lendemain matin, on était toujours dans l'ambiance avec nos chants et nos trompettes. Au point de se faire engueuler par les gendarmes pour qui, on faisait trop de bruit.

Quels merveilleux souvenirs ! C'était vraiment une autre époque et j'ai eu la chance de la vivre en direct. Les matchs de Coupe d'Europe étaient incroyables. On faisait la queue durant des heures pour avoir un billet. Les jours de match, on arrivait à l'ouverture des grilles et on s'assoit dans les gradins debout, avec le saucisson, les litres de vin ou de bière. Jamais il ne serait venu à l'idée de quelqu'un de lancer un projectile sur le terrain. On regardait le match de lever de rideau (avec les futurs « Verts » de demain), puis au fur à mesure que le stade se remplissait, l'ambiance montait jusqu'à ce qu'il devienne un véritable chaudron. Autre chose impensable : les joueurs s'échauffaient sur le terrain annexe, derrière la tribune Sud, et traversaient la foule des supporters pour se rendre aux vestiaires, sans que jamais le moindre incident n'ait été à déplorer.

Pour finir, une anecdote qui m'a marqué à l'époque... Parmi tous les supporters, il y avait un Ardéchois qui faisait tous les déplacements en vélo, Glasgow y compris. Les médias en avaient beaucoup parlé. Je l'ai revu en 1977 pour la finale de Coupe de France contre Reims, à Paris. Lui qui avait parcouru l'Europe en laissant son vélo à l'entrée des stades, se l'est fait voler ce jour-là à Paris. Il a dû rentrer en train et comme il n'avait pas de billet, les contrôleurs ne voulaient pas le laisser monter. Tous les supporters stéphanois, dont j'étais, se sont mis devant le train pour l'empêcher de partir. Jusqu'à ce qu'il soit autorisé à y monter pour rejoindre Lyon.

En conclusion, quelquefois pour certaines parties de ma vie, je perds un peu la mémoire, mais cet épisode de Glasgow, quoiqu'il arrive, reste à jamais gravé dans mes souvenirs. »

On a tous croisé, un jour ou l'autre, Gérard D'ANGELO sur les terrains de foot. Il a pas mal roulé sa bosse dans les clubs stéphanois ou alentours. Laissons-lui nous présenter son CV de footeux :

« J'ai joué un peu étant jeune, notamment à Côte Chaude dont j'ai été, pendant 40 ans, le référent arbitrage. Mais j'ai choisi très vite de m'investir comme dirigeant. J'ai créé le club du CS. Union (quartier de Jacquart-Chavassieux), un club important avec lequel j'ai mis en place les premiers stages organisés pour les jeunes. On les emmenait s'oxygéner à la campagne- tout en faisant du foot.

Après y avoir entraîné les équipes de jeunes, je me suis occupé des 15 ans de Roche-la-Molière, des 18 ans des Franco-Italiens, des U15 de Montreynaud, puis du club d'Achbarou qui, à travers ses tournois, récoltait des fonds pour aider le village marocain d'Achbarou. Ainsi, on a contribué à financer les branchements d'eau et d'électricité, la création d'écoles ou d'ateliers de couture, et même à fournir une ancienne ambulance retapée par les élèves du lycée Mimard. Vraiment une belle aventure humaine !

J'ai été aussi dirigeant à Ricamarie Montcel, à Montrambert, Ricamarie Croix de l'Orme et finalement j'ai intégré, il y a quelques années, l'ASSE où j'ai en charge les U12. L'occasion pour moi d'encadrer les enfants qui accompagnent les joueurs pro sur le terrain et les ramasseurs de balle. Je suis entré au District en 2016, élu sur la liste de Thierry DELOLME, et je suis actuellement secrétaire de la Commission des Jeunes. »





BULLETIN D'INFORMATION

RENCONTRES

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**
Lots pour Tournai : www.france-kermesse.com

Vente en ligne

**FOREZ
BAZAR
PONS
DISTRIBUTION**

R.D. 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE

www.france-medailles.com

INTERSPORT
Le sport, la plus belle des rencontres

B
BAYLE
Boucher - Charcutier
Traiteur - Pâtissier

SOUCHON
Boissons
Services
1922

CA
LOIRE HAUTE-LOIRE

HG
Hôtel du Golf
Saint-Étienne

france
bleu
saint-étienne loire



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques

technigazon
Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonAlpes@technigazon.fr

PicArdi
Broderie Textile

Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com

1329 Rue Louise Michel - B.I.R 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 000 31 - TVA Intra - FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z

La Paix
RESTAURANT

brûlée
Pasquier

koesio
CONNEXION MAXIMALE

E.LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Route de l'Étrat
SAINT PRIEST EN JAREZ

JCKB
INTERNATIONAL

MAJUSCULE alpha bureau
AU BUREAU *à la maison*
www.pgdis.com

14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - polyo@pgdis.com

S AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Loire
LE DÉPARTEMENT

District 1 Mcdonald'S / Unique	Poule Unique	2
---------------------------------------	---------------------	----------

Dimanche 24/05/2026 15H

53756536	50416.2	L'Etrat Sp. 2- Chambeon/Magn 1		Complexe Sportif Des Ollières 1 à L ETRAT
	Arbitre centre	CETIN Aytekin	2519413197	85 km
	Arbitre assistant 1	TCHOUANTE Charles	2543883716	20 km
	Arbitre assistant 2	AKKOUCHE Mohamed	2543592249	13 km
53756540	50420.2	F.C. Roche St Genest 1- F.C. St Etienne 1		Stade Grangeneuve à ROCHE LA MOLIERE
	Arbitre centre	BOUAZIZ Abdelghani	2543042705	21 km
Indispo	Arbitre assistant 1	BERRAMDANE Abdelkarim	2578638199	6 km
	Arbitre assistant 2	COSTA Lionel	2338173390	9 km
53756541	50421.2	U.S. Villars 2- S.C.F 1		Stade Roger Villeneuve à VILLARS
	Arbitre centre	SAFAK Isa	2545471826	83 km
	Arbitre assistant 1	BENSAFI Ali	2599865034	15 km
	Arbitre assistant 2	DALLET Maxime	2548624296	15 km
53792515	51013.2	C.O La Riviere 1- Lignon Couzan 1		Parc Des Sports Méons F2 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	TOURNEUX Jerome	2518672329	7 km
	Arbitre assistant 1	KHELLI Mohamed	2545616902	8 km
	Arbitre assistant 2	REGRAG Youness	2543225075	2 km
53792564	51037.2	Roannais Foot 42 2- Fco Firminy Inser 2		Stade Henry Malleval Sye à ROANNE
	Arbitre centre	BENCHADI Mehdi	2546608782	97 km
	Arbitre assistant 1	CHAT Julien	2598619460	15 km
	Arbitre assistant 2	BOUIMA Abdelkader	2520251533	98 km
53792614	51062.2	J.S. Cellieu 1- F.C. Independant St 1		Stade Des Roches à CELLIEU
	Arbitre centre	SALAMONE Thomas	2544314389	23 km
	Arbitre assistant 1	EL YAKHLIFI Nassime	2538632299	35 km
	Arbitre assistant 2	SAVSET Sefer	2543564193	103 km
53792615	51063.2	E.S. De Veauche 1- A.S. Algerienne 1		Stade Irénée Laurent 1 à VEAUCHE
	Arbitre centre	MADI BACAR Dhoul Kemal	2546611846	26 km
	Arbitre assistant 1	TAGAND Fabrice	2558630038	82 km
	Arbitre assistant 2	DEGAA Laid	9603805908	25 km

District 2 / Unique	Poule A	3
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 24/05/2026 13H

53793040	51273.2	F.C. Roche St Genest 2- E.S. De Veauche 2		Stade Élie Jolivet à ST GENEST LERPT
	Arbitre centre	MAUSSIÉ Arnaud	2545506253	81 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Dimanche 24/05/2026 15H				
53757665	50487.2	Usgc 2- Us Metare 1		Stade De Champvert à CHAMBOEUF
	Arbitre centre	DINIS Claude	2599862643	33 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
53793039	51272.2	S.C.F 2- Fc Bonson/St Cyprien 1		Stade Youcef Zenaf à ST CHAMOND
	Arbitre centre	FERRAND Jerome	2547293289	28 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
54003571	55651.2	A.B.H Fc 1- Forez Roannais 1		Stade Gilbert Dépalle à ST HEAND
	Arbitre centre	OZEL Abdulkadir	2543075107	85 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
54032258	55863.2	U.S. Gymnique La Fou 1- Riorges F.C. 1		Stade De La Gare à LA FOUILLOUSE
	Arbitre centre	DEMIREL Muhamet	2528720447	79 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

District 2 / Unique	Poule A	3
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 24/05/2026 15H

54032259	55864.2	F.C. St Paul En Jare 2- Rhins Trambouze F. 1		Stade Des Fraries 1 à ST PAUL EN JAREZ
	Arbitre centre	MVODO TSYA Nicolas	2546211957	24 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
	Observateur principal	MARY Cedric	1455318302	16 km

District 2 / Unique	Poule B	4
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 24/05/2026 15H

53813343	52496.2	Psm Foot 1- Us Ecotay Moingt 2		Stade Montvel à ST MAURICE EN GOURGOIS
	Arbitre centre	MORAIS DIAS Miguel	2518696885	15 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
53814227	52601.2	U.S. Feurs 3- Goal Foot 1		Stade Maurice Rousson 1 à FEURS
	Arbitre centre	ALLAILOU Boucif	2599864802	55 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
53814543	52643.2	Anzieux Foot 1- Chateauneuf 1		Stade Jeanne D' Arc à CHAZELLES SUR LYON
	Arbitre centre	MOULEYRE Benjamin	2568612808	11 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
53814544	52644.2	Haut Pilat Interfoot 1- Avenir Cote 1		Stade Henri Chazal 1 à ST GENEST MALIFAUZ
	Arbitre centre	KHELLI Walid	2544312905	16 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
54032335	55884.2	Toranche 1- Rive De Gier 1		Stade Barthélemy Guillet à ST LAURENT LA CONCHE
	Arbitre centre	AITSY Jamaa	2520525326	51 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
54032336	55885.2	Roannais Foot 42 3- Le Coteau 1		Stade Henry Malleval Sye à ROANNE
	Arbitre centre	CHAVANY Emmanuel	2519431002	8 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

District 3 / Unique	Poule C	5
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 24/05/2026 15H

53816818	52833.2	Lignon Couzan 2- A.S. La Chaumiere 1		Stade Louis Gauchon à BOEN
	Arbitre centre	GIFFEY Florian	2568614370	76 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
	Observateur principal	OUNOUGH I Mourad	2599862745	59 km
53816859	52854.2	Ent.S. St Christo Ma 2- L'Etrat Sp. 3		Stade De La Côte 1 à ST CHRISTO EN JAREZ
	Arbitre centre	FULCHIRON Raphael	2598613718	5 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
53816944	52895.2	S.Marcellin F 1- A.S. Algerienne 2		Stade Jean Rolland 1 à ST MARCELLIN EN FOREZ
	Arbitre centre	EDZOA Michel	9605019815	28 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
	Observateur principal	FERRAND Frederic	2599863526	6 km
53816987	52917.2	O. Du Montcel 1- Champdieu Marcilly 1		Complexe Sportif De Caintin 1 à LA RICAMARIE
	Arbitre centre	JOLY Roland	2544587960	4 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

District 3 / Unique	Poule C	5
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 24/05/2026 15H

54004013	55755.2	O.C. Ondaine 1- A. Feu Vert 1		
	Arbitre centre	LEBLANC Raphael	2548614230	20 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
	Délégué principal	PERILLON Philippe	2538656995	44 km
54004014	55756.2	Afpc 2- F.C. Independant St 2		
	Arbitre centre	MAYOL Christophe	2529411298	33 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

District 3 / Unique	Poule D	6
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 24/05/2026 13H

53884843	53253.2	Sous Ecoles Laiq. St 2- Ent.S. St Jean Bonne 1		
	Arbitre centre	BORAZANOGLU Sakir	2578616142	6 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

Dimanche 24/05/2026 15H

53883404	53190.2	A.S. St Just St Ramb 2- Chateauneuf 2		
	Arbitre centre	PEREIRA Cyril	2588640172	12 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
53885155	53295.2	Dervaux Chamb 2- Bussieres 1		
	Arbitre centre	GRESS Thierry	2598617826	6 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
	Délégué principal	GADEYNE Patrick	2518677705	5 km
53885922	53315.2	A.S. Portugais Loire 1- Chambeon/Magn 2		
	Arbitre centre	MICOL Ghislain	2598626488	24 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
53886574	53357.2	S.T.F 2- St E.Cote Chaude 2		
	Arbitre centre	BEN KHALIFA Mahjoub	2520240458	10 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
53886575	53358.2	Savigneux Montbrison 2- F.C. St Joseph St Ma 1		
	Arbitre centre	DURAND Frederic	2558613586	38 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

District 4 / Unique	Poule D	8
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 24/05/2026 15H

53807974	51565.2	S.Hi.Cuss.Val 1- Jonzieux- St Romain 1		
	Arbitre centre	WAFACK Hubert	2546442970	39 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
53807976	51567.2	A.S. St Etienne Sud 1- S.F.L 1		
	Arbitre centre	ZEROUAL Mohamed	2520345057	8 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
53871321	53127.2	Fc Bords De Loire 1- Ent.S. Haut Forez 1		
	Arbitre centre	JAVELLE Julien	2518675850	7 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

District 4 / Unique	Poule D	8
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 24/05/2026 15H

53872643	53148.2	C.S. St Bonnet Le Co 1- Lignon Couzan 3		
	Arbitre centre	BENFREDJ Moussa	2528716856	71 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
53872964	53169.2	Usson Ss 1- Usgc 3		
	Arbitre centre	AZOUZ Nacim	9602702971	32 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

Dimanche 24/05/2026 Apres-Midi P6

53872963	53168.2	Odf 1- Non affecté		
	Arbitre centre			
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

District 4 / Unique	Poule E	7
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 24/05/2026 13H

53819103	52959.2	C.O La Riviere 2- O.C.G.Q 1		
	Arbitre centre	CORSO Clement	2546057395	2 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

Dimanche 24/05/2026 15H

53808112	51636.2	St Etienne O. 1- Non affecté 11		
	Arbitre centre			
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
53811870	52140.2	A.B.H Fc 2- S.T.F 3		
	Arbitre centre	DRAME Moussa	2529400995	16 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
53814712	52685.2	Astree A.S 1- Anzieux Foot 2		
	Arbitre centre	BOYER Stephane	2520353036	24 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
53819102	52958.2	S.Victor/Loir 1- S.C. Sury Le Comtal 1		
	Arbitre centre	SEVIK Erdem	2545072550	17 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

District 4 / Unique	Poule F	9
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 24/05/2026 13H

53812278	52265.2	J.S. Cellieu 2- Fc Bonson/St Cyprien 2		
	Arbitre centre	LAHRECHE Nordine	2520346961	21 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

Dimanche 24/05/2026 15H

53808292	51722.2	Rive De Gier 2- Afpc 3		
	Arbitre centre	BERKATI Ali	2547428037	52 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
53811558	52119.2	Lerptien Fc 1- Andrezieux-Boutheon 3		
	Arbitre centre	TAROUDJIT Madjid	2538621965	5 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

District 4 / Unique	Poule F	9
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 24/05/2026 15H

53812237 52245.2 F.C. Genilac 1- F.C. St Etienne 2 Stade Municipal à GENILAC
 Arbitre centre GUIZANI Mickael 2588627986 29 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

53812279 52266.2 Doizieux Es 1- Fcf 1 Stade Gilbert Et Gilles Frison 1 à DOIZIEUX
 Arbitre centre
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Dimanche 24/05/2026 Apres-Midi P6

53808293 51723.2 Non affecté - O. De Terrenoire 1
 Arbitre centre
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

District 5 / Unique	Poule C	12
----------------------------	----------------	-----------

Samedi 23/05/2026 19H

54004068 55776.2 St Antheme C.S. 1- Non affecté Stade De Rambaud 1 à ST ANTHEME
 Arbitre centre
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Dimanche 24/05/2026 12H30

54003107 55482.2 C.S. St Bonnet Le Co 2- S.Marcellin F 2 Stade Aux Bauches à ST BONNET LE COURREAU
 Arbitre centre BONNET Cedric 440625352 60 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Dimanche 24/05/2026 15H

54003108 55483.2 Lignon Couzan 4- Us Ecotay Moingt 3 Stade Aimé Jacquet 1 à SAIL SOUS COUZAN
 Arbitre centre BUSALLI Cedric 2568615522 70 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

54003654 55692.2 S.F.L 2- S.C. Sury Le Comtal 2 Stade Des Roches 1 à LURIECQ
 Arbitre centre LORENTE Jean Luc 538203780 21 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

54003655 55693.2 Us Monts Du Forez 1- A.S. Verrieres 1 Stade Municipal à CHALMAZEL JEANSAGNIERE
 Arbitre centre LABIB Mustapha 2520523246 81 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

54004069 55777.2 Champdieu Marcilly 2- Usson Ss 2 Stade Robert Perret à MARCILLY LE CHATEL
 Arbitre centre KIRAN Abdurrahman 2546486621 52 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

District 5 / Unique	Poule D	11
----------------------------	----------------	-----------

Dimanche 24/05/2026 13H

54003744 55735.2 A.B.H Fc 3- Psm Foot 2 Stade Municipal à AVEIZIEUX
 Arbitre centre CIZERON Christophe 2548630281 29 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Dimanche 24/05/2026 15H

District 5 / Unique	Poule D	11
----------------------------	----------------	-----------

Dimanche 24/05/2026 15H

54003612	55671.2	O.C. Ondaine 2- Fc Bords De Loire 2			Complexe Sportif Dorian 2 à FRAISSES
	Arbitre centre	BOUIMA Nassim	2528722718	3 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
54032585	55905.2	Haut Pilat Interfoot 2- Non affecté			
	Arbitre centre				
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
54032859	55926.2	Bellegarde Sp 2- U.S. Villars 3			Stade Municipal à ST ANDRE LE PUY
	Arbitre centre	MESSILI Youcef	2518692144	41 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

District 5 / Unique	Poule E	10
----------------------------	----------------	-----------

Dimanche 24/05/2026 13H

54003238	55545.2	Doizieux Es 2- F.C. Genilac 2			Stade Gilbert Et Gilles Frison 1 à DOIZIEUX
	Arbitre centre	BENMEHAIAOUI Abdelaziz	2544523054	18 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Dimanche 24/05/2026 15H

54002546	55330.2	Tartaras Fc 1- A. Feu Vert 2			Stade Antoine Berger à TARTARAS
	Arbitre centre	BEN NEJMA Omar	2519426992	9 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
54003281	55567.2	F.C. St Joseph St Ma 2- Ent.S. St Jean Bonne 2			Stade Robert Et Henri Jullien à ST JOSEPH
	Arbitre centre	RUBAT Guy	2599863210	33 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Dimanche 24/05/2026 Apres-Midi P6

54003322	55587.2	Non affecté - F.C. St Paul En Jare 3			
	Arbitre centre				
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
54003323	55588.2	Non affecté - O. Du Montcel 2			
	Arbitre centre				
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Coupe L'Amitié Critérium / Coupe	Unique	161
---	---------------	------------

Vendredi 22/05/2026 20H30

55566770	69938.1	(CD1) St E.Cote Chaude 5- A.S. St Just St Ramb 5 (CD3)			Stade Auguste Dury 1 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	MORAIS DIAS Miguel	2518696885	6 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Samedi 23/05/2026 15H30

55566772	69940.1	(CD2) Esp. Croix De L'Orme- A.S. Algerienne 5 (CD1) 5			Complexe Sportif De Caintin 1 à LA RICAMARIE
	Arbitre centre	BENBELAID Sabry	2558638464	17 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Féminines Seniors À 8 D3 / Unique	D3 Nord	175
--	----------------	------------

Vendredi 22/05/2026 19H

Féminines Seniors À 8 D3 / Unique		D3 Nord		175
Vendredi	22/05/2026	19H		
54667398	59440.2		U.S. Bussieres 1- Forez Roannais 1	Stade Jean Giraud 1 à BUSSIERES
	Arbitre centre			
Vendredi	22/05/2026	20H		
54667642	59550.2		Cordelle 1- O.C. Ondaine 2	Stade Marcel Garret à CORDELLE
	Arbitre centre			
54667643	59551.2		Us Monts Du Forez 1- O. Est Roannais 1	Stade Travaloux à ST JUST EN BAS
	Arbitre centre			
Samedi	23/05/2026	14H		
54667166	59390.2		Le Coteau 1- Nord Roannais 1	Stade Pré Aux Boeufs 1 à LE COTEAU
	Arbitre centre			
54667347	59414.2		Ouches Fc 1- Villers 1	Stade Municipal à OUCHES
	Arbitre centre			
Samedi	23/05/2026	18H		
54666660	59290.2		Perreux Fc 1- Commelle 1	Stade Les Vavres à PERREUX
	Arbitre centre			
Samedi	23/05/2026	Apres-Midi P6		
54667570	59526.2		Non affecté - Parigny Saint Cyr 1	
	Arbitre centre			
Féminines Seniors À 8 D3 / Unique		D3 Sud		176
Jeudi	21/05/2026	20H		
54667793	59626.2		S.C. Sury Le Comtal 1- C.S. St Bonnet Le Co 1	Stade De La Dévalla 1 à SURY LE COMTAL
	Arbitre centre		LABIB Mustapha 2520523246 31 km	
Vendredi	22/05/2026	20H		
54667693	59575.2		O. Du Montcel 1- Ent.S. St Christo Ma 1	Complexe Sportif De Caintin 1 à LA RICAMARIE
	Arbitre centre			
54667742	59600.2		O.C. Ondaine 1- S.F.L 1	Stade Paul Buffard à UNIEUX
	Arbitre centre			
Samedi	23/05/2026	16H		
54666375	59168.2		S.T.F 1- A.S. Portugais Loire 1	Stade De La Vaure à LA TALAUDIÈRE
	Arbitre centre		MADELENAT Cedric 2520529487 16 km	
Samedi	23/05/2026	Apres-Midi P6		
54666381	59174.2		Non affecté - St Etienne U.C. Terr 1	
	Arbitre centre			
U18 Feminines / Phase 1		Poule Unique		78
Samedi	23/05/2026	15H30		
54840664	64244.2		Ent. Fcscv-Fcse 1 - U.S. Feurs 1	Parc Des Sports Étivallière E1 à ST ETIENNE
	Arbitre centre		CHOVIN Aurea 2547670007 34 km	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Samedi	23/05/2026	Apres-Midi P6		
54840663	64243.2		Villers 1- Non affecté	
	Arbitre centre			
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
U14 D1 / 2		Poule A		42
Dimanche	24/05/2026	10H		
55613487	70014.2		A.S. St Just St Ramb 41- C.O La Riviere 41	Complexe Sportif Des Unchats 1 à ST JUST ST RAMBERT
	Arbitre centre		BUBISUTTI Alexandre 2548307064 18 km	

U14 D1 / 2	Poule A	42
-------------------	----------------	-----------

Dimanche 24/05/2026 10H

55613488 70015.2	St Etienne O. 41- F.C. Roche St Genest 21	9603297528	18 km	Stade Roger Rocher N° 2 à ST ETIENNE
Arbitre centre	TERRAT Elyan			

U14 D1 / 2	Poule B	43
-------------------	----------------	-----------

Dimanche 24/05/2026 10H

55613446 70009.2	F.C. St Etienne 21- S.C.F 41	9602489162	26 km	Stade Chambonnet N° 2 à ST ETIENNE
Arbitre centre	ZAMRANI Nael			

55613447 70010.2	St E.Cote Chaude 41- O. Du Montcel 21	2548327665	21 km	Stade Auguste Dury 2 à ST ETIENNE
Indispo Arbitre centre	MOULARD Theo			

Feminiens U15 À 8 / Phase 2	Poule D1	89
------------------------------------	-----------------	-----------

Samedi 23/05/2026 14H

55420292 67658.1	Filerin 1- S.T.F 1			Stade Municipal 1 à ST GERMAIN LESPINASSE
Arbitre centre				
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Observateur principal				

U13 D1 / Phase 2	Poule A	194
-------------------------	----------------	------------

Jeudi 21/05/2026 19H

55430495 68771.1	Rhins Trambouze F. 1- Roannais Foot 42 1	9603528578	32 km	Stade Louis Chatelus 1 à THIZY LES BOURGS
Arbitre centre	MAYET Malo			
Observateur principal				

U13 D2 / Phase 2	Poule E	199
-------------------------	----------------	------------

Mercredi 20/05/2026 14H

55432745 69331.1	E.S. De Veauche 4- St Charles Vg 1			Stade Irénée Laurent 2 à VEAUCHE
Arbitre centre				
Observateur principal				

40 Ans À 7 / Phase Unique	Poule B	72
----------------------------------	----------------	-----------

Jeudi 21/05/2026 20H

54758449 60755.2	Us Ecotay Moingt 10- Se.Asptt 10
------------------	----------------------------------

Vendredi 22/05/2026 20H30

54758444 60750.2	S.T.F 10- U.S. Villars 11
54758445 60751.2	S.C. Sury Le Comtal 10- E.S. De Veauche 11
54758446 60752.2	Fc Bords De Loire 10- F.C. St Etienne 10
54758447 60753.2	F.C. Independant St 10- Precieux Co 10
54758448 60754.2	Cote Durieux 10- S.F.L 10

40 Ans À 7 / Phase Unique	Poule C	70
----------------------------------	----------------	-----------

Vendredi 22/05/2026 20H30

54758576 60816.2	Fc 2m 10- Lignon Fc 10			
54758577 60817.2	Ent.S. St Christo Ma 12- As Forez Roannais 10			
54758578 60818.2	Chambeon/Magn 10- C.S. St Bonnet Le Co 10			
54758579 60819.2	As Forez Roannais 11- Ent.S. Haut Forez 10			Complexe Sportif Bourdonneau à ROZIER EN DONZY
54758580 60820.2	A.S. Verrieres 10- F.C. Bois Noirs 10			
54758581 60821.2	U.S. Feurs 10- Fc Val D'Aix 10			

40 Ans À 7 / Phase Unique	Poule D	71
----------------------------------	----------------	-----------

Vendredi 22/05/2026 20H30

54759206 60948.2	S.Victor/Loir 10- St E.Montreyna 10
------------------	-------------------------------------

40 Ans À 7 / Phase Unique	Poule D	71
----------------------------------	----------------	-----------

Vendredi 22/05/2026 20H30

54759207 60949.2	O.C. Ondaine 11- Andrezieux-Boutheon 11	
54759208 60950.2	F.C. St Paul En Jare 10- Ent.S. St Jean Bonne 10	
54759209 60951.2	C.S. Traminots 10- O. Du Montcel 10	
54759210 60952.2	A.S. Portugais Loire 10- S.Hi.Cuss.Val 10	
54759211 60953.2	U.S. Villars 10- Schamond E.S. 10	

40 Ans À 7 / Phase Unique	Poule E	74
----------------------------------	----------------	-----------

Vendredi 22/05/2026 20H

54765899 61230.2	A.S. Jonzieux 10- F.C. St Joseph St Ma 11	
------------------	---	--

Vendredi 22/05/2026 20H30

54765895 61226.2	Haut Pilat Interfoot 10- O.C. Ondaine 10	Stade Jeannot Brunon à ST JUST MALMONT
54765897 61228.2	As Faure 10- Chateaneuf 10	
54765900 61231.2	Planfoy Fc 10- Marthes Cs 10	
54765950 61255.2	Dervaux Chamb 10- A.S. St Genest Malif 10	Stade De La Pouratte à LE CHAMBON FEUGEROLLES
54765951 61256.2	A.S. St Genest Malif 11- F.C. St Joseph St Ma 10	Stade Henri Chazal 2 à ST GENEST MALIFAUZ

Coupe Diversifié / Coupe	Unique	162
---------------------------------	---------------	------------

Samedi 23/05/2026 15H30

55566782 69950.1	(CD2) Se.Asptt 5- Chambeon/Magn 5 (CD2)	Parc Des Sports Méons F2 à ST ETIENNE
Arbitre centre	MOULEYRE Benjamin 2568612808 35 km	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
55566786 69954.1	(CD2) Us Ecotay Moingt 5- O. De Terrenoire 5 (CD2)	Stade Dupuy Drouot à ECOTAY L OLME
Arbitre centre	MICOL Ghislain 2598626488 63 km	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		

Coupe De La Loire Féminines U15 / Phase Unique	Unique	170
---	---------------	------------

Mercredi 20/05/2026 18H

55635385 70024.1	(U15F CL) Andrezieux- - S.C.F 1 (U15FA8) Boutheon 4	Stade Envol Stadium à ANDREZIEUX BOUTHEON
Arbitre centre		
Arbitre assistant 2		
55635386 70025.1	(U15FA8) U.S. Feurs 1- Filerin 1 (U15FA8)	Stade Maurice Rousson 2 à FEURS
Arbitre centre		
Arbitre assistant 2		



BULLETIN D'INFORMATION

DÉLÉGATION DU ROANNAIS

RENCONTRES

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**
Lots pour Tounoi : www.france-kermesse.com

Vente en ligne

**FOREZ
DISTRIBUTION**
R.D. 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE
www.france-medailles.com

INTERSPORT
Le sport, la plus belle des rencontres

BAYLE
Boucher - Charcutier
Traiteur - Pâtissier

SOUCHON
Boissons
Services
1923

CA
LOIRE HAUTE-LOIRE

HG
Hôtel du Golf
Saint-Étienne

france
bleu
saint-étienne loire



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques

technigazon
Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonealpes@technigazon.fr

PicArdi
Broderie Textile

Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com

1329 Rue Louise Michel - B.I.R 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 060 31 - TVA Intr. FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z

La Paix
RESTAURANT

Pasquier
brioche

koesio
CONNEXION MAXIMALE

E. LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Route de l'Etrat
SAINT PRIEST EN JAREZ

JCKB
INTERNATIONAL

MAJUSCULE alpha bureau
AU BUREAU *la maison*
www.pgdis.com

14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - polyo@pgdis.com

**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

Loire
LE DÉPARTEMENT

District 3 R / Unique	Poule A	1
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 24/05/2026 15H

54034822	80061.2	Bellegarde Sp 1- Parigny Saint Cyr 1			Stade De La Gare 1 à BELLEGARDE EN FOREZ
	Arbitre centre	KHEBAL Aissa	2508663740	63 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
54034826	80065.2	St Denis De Cabanne 1- Mayotte Roannais 1			Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE
	Arbitre centre	ALLOUIS Steve	838413893	24 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
54034827	80066.2	Cremeaux 1- Montrond Cuzieu 1			Stade Du Breuil 1 à CREMEAUX
	Arbitre centre	LESPINASSE Alexandre	2543445501	39 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
54036523	80656.2	Goal Foot 2- Perreux Fc 1			Stade Municipal à ST JUST LA PENDUE
	Arbitre centre	HAJJI Abdelghani	2508685615	28 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
54036524	80657.2	Montagny Fc 1- Rhins Trambouze F. 2			Stade Municipal1 à MONTAGNY
	Arbitre centre	TERRENOIRE Fabien	2538658494	17 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

District 3 R / Unique	Poule B	2
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 24/05/2026 13H

54038723	80778.2	Loire Sornin 2- St Martin La Sauvete 1			Stade Municipal 1 à ST NIZIER SOUS CHARLIEU
	Arbitre centre	MATOUSSI Mehdi	2518685186	16 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Dimanche 24/05/2026 15H

54035242	80131.2	St Germain Laval 1- Montagnes Du Matin 1			Stade Pierre Duris à ST GERMAIN LAVAL
	Arbitre centre	DIAS Christopher	2548645219	62 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
54035243	80132.2	Chaussetterre 1- St Just En Chevalet 1			Stade Les Bataillouses à LES SALLES
	Arbitre centre	TACHON Mickael	2511138210	60 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
	Délégué principal	MAGNIN Andre	2510048171	49 km	
54036581	80678.2	Roanne Portugais 1- Noiretable 1			Stade Fontalon 2 à ROANNE
	Arbitre centre	PUPIER Manuel	2519435396	77 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
54038722	80777.2	Ouches Fc 1- Commelle 1			Stade Municipal à OUCHES
	Arbitre centre	PATOUX Steve	1686013390	23 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
54038724	80779.2	O. Est Roannais 1- Filerin 1			Stade Municipal à PRADINES
	Arbitre centre	SLAIMI Nader	9602583460	84 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

District 4 R / Unique	Poule A	5
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 24/05/2026 13H

54038853	80844.2	St Germain Laval 2- Montagnes Du Matin 2			Stade Pierre Duris à ST GERMAIN LAVAL
	Arbitre centre	TOUMI Emir	2544391935	74 km	

District 4 R / Unique	Poule A	5
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 24/05/2026 13H

54038854	80845.2	Cremeaux 2- St Just En Chevalet 2		Stade Du Breuil 1 à CREMEAUX
	Arbitre centre	BEN SADDIK Rachid	2598614588	29 km

Dimanche 24/05/2026 15H

54038851	80842.2	Cezay 1- Essor 1		Stade Municipal à CEZAY
	Arbitre centre	CHOMETTON Thibault	2568638541	50 km
54038852	80843.2	St Martin La Sauvete 2- Noiretable 2		Stade Municipal à ST MARTIN LA SAUVETE
	Arbitre centre	SALVATORE Jeremie	2598633279	31 km

Dimanche 24/05/2026 Apres-Midi P3

54038850	80841.2	Non affecté - St Julien La Vetre 1		
----------	---------	------------------------------------	--	--

District 4 R / Unique	Poule B	3
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 24/05/2026 13H

54100873	80984.2	Roanne Portugais 2- Non affecté		Stade Fontalon 2 à ROANNE
----------	---------	---------------------------------	--	---------------------------

Dimanche 24/05/2026 15H

54035864	80413.2	Avenir Cote 2- Nord Roannais 2		Stade Municipal 1 à ST HAON LE VIEUX
	Arbitre centre	BISSUEL Pierre	2598636998	12 km
54038901	80865.2	Villerest Us 1- Bussieres 2		Stade Rondard à VILLEREST
	Arbitre centre	TCHIKAM Christian	2546399233	81 km
54101324	81047.2	Briennon 1- Riorges F.C. 2		Complexe Sportif A. Dauvergne à BRIENNON
	Arbitre centre	MIRABEL Alexis	2588630702	17 km
	Délégué principal	PARATCHA Alain	2529404640	
54101438	81089.2	Villers 1- Pouilly Les Nonains 1		Stade Marcel Raoult à VILLERS
	Arbitre centre	AHMED Bachirdine	2548332580	20 km
54101439	81090.2	St Alban Les Eaux 1- Mably Sport S.F 1		Stade Des Ys à ST ALBAN LES EAUX
	Arbitre centre	ABDELKRIM Mohamed	2546592627	13 km

District 4 R / Unique	Poule C	4
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 24/05/2026 13H

54036015	80482.2	St Denis De Cabanne 2- Forez Roannais 2		Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE
	Arbitre centre	BEN MOSBAH Jamel	2598616698	23 km
54036901	80719.2	Loire Sornin 3- Fc Roanne 1		Stade Des Ilots N°1 à POUILLY SOUS CHARLIEU
	Arbitre centre	JACQUET Sebastien	2510962587	24 km
54039238	80902.2	O. Est Roannais 2- Perreux Fc 2		Stade Municipal à PRADINES
	Arbitre centre	DUPEUBLE Michel	2538648757	47 km

Dimanche 24/05/2026 15H

54039240	80904.2	Le Coteau 2- Regny Fc 1		Stade Bécot à LE COTEAU
	Arbitre centre	PARANDON Alban	2588624221	7 km
54100917	81005.2	St Victor Sur Rhins 1- St Symphorien De Lay 1		Stade Municipal à ST VICTOR SUR RHINS
	Arbitre centre	BEN SLIMANE Chokri	2508669974	26 km
54100918	81006.2	Cordelle 1- Coutouvre 1		Stade Marcel Garret à CORDELLE
	Arbitre centre	VILLEMAGNE Rene	2500535829	80 km

District 5 R / Unique	Poule A	6
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 24/05/2026 13H

54036294	80567.2	Goal Foot 3- Filerin 2		Stade Municipal à ST JUST LA PENDUE
	Arbitre centre	BILLOUX Serge	2520044205	29 km
54036297	80570.2	Chaussetterre 2- Le Coteau 3		Stade Les Bataillouses à LES SALLES
	Arbitre centre	YIGITER Hacimehmet	2538657985	70 km
54100960	81027.2	Cordelle 2- Coutouvre 2		Stade Marcel Garret à CORDELLE
	Arbitre centre	MERHOUM Yacine	2543585998	14 km
54101366	81068.2	Briennon 2- Parigny Saint Cyr 2		Complexe Sportif A. Dauvergne à BRIENNON
	Arbitre centre	SYLVESTRE Roland	2518674590	34 km

District 5 R / Unique			Poule A		6
Dimanche	24/05/2026	15H			
54036293	80566.2	Arbitre centre	Rhins Trambouze F. 3- Fc Roanne 2 HAMOUCHE Warren	2546242769	24 km Stade Louis Chatelus 1 à THIZY LES BOURGS
54101367	81069.2	Arbitre centre	Montagnes Du Matin 3- Pouilly Les Nonains 2 OULD MOHAMMED Bachir	2510469768	65 km Stade Municipal à CHAMBOST LONGESSAIGNE
District 5 R / Unique			Poule B		8
Dimanche	24/05/2026	13H			
54036475	80634.2	Arbitre centre	St Martin La Sauvete 3- Avenir Cote 3 SARDIN Gerald	2520527338	15 km Stade Municipal à ST MARTIN LA SAUVETE
54044577	80953.2	Arbitre centre	Villerest Us 2- Essor 2 PALEAU Morgan	550917351	32 km Stade Rondard à VILLEREST
Dimanche	24/05/2026	15H			
54044578	80954.2	Arbitre centre	Nollieux Ao 1- St Germain Laval 3 MATOUSSI Youssef	2599864695	35 km Stade Municipal à NOLLIEUX
Championnat Critérium R / Unique			Poule A		12
Vendredi	22/05/2026	20H30			
54566452	81695.2	Arbitre centre	Sud Foot 71 5- Roann Portuga 5 CHEVALIER Luc	2548629196	27 km Stade Municipal à MELAY
54566455	81698.2	Arbitre centre	Parigny Saint Cyr 5- St Symphorien De Lay 5 BOUNAB Halim	2546389818	18 km Stade Joannes Chaumette à ST CYR DE FAVIERES
Vendredi	22/05/2026	21H			
54566451	81694.2	Arbitre centre	St Denis De Cabanne 5- Le Coteau 5 DEMIREL Muhamet	2528720447	24 km Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE
54566453	81696.2	Arbitre centre	Roannais Foot 42 5- Rhins Trambouze F. 5 BEN SADDIK Rachid	2598614588	5 km Stade Henry Malleval Annexe Her à ROANNE
54566454	81697.2	Arbitre centre	Commelle 5- Roanne Arct 5 HAJJI Abdelghani	2508685615	7 km Complexe Sportif 2 à COMMELLE VERNAY
54566456	81699.2	Arbitre centre	Fc Roanne 5- Fc Val D'Aix 5 OULD BOUKHITINE Lyece	2538644800	6 km Stade Fontalon 2 à ROANNE
Championnat Critérium R / Unique			Poule B		14
Vendredi	22/05/2026	19H30			
54621986	82049.2	Arbitre centre	Pouilly Les Nonains 5- Cremeaux 5 TACHON Mickael	2511138210	16 km Stade René Oblette à POUILLY LES NONAINS
Vendredi	22/05/2026	20H30			
54621988	82051.2	Arbitre centre	Filerin 5- Nord Roannais 5 ABBACI Mohamed	2538633111	27 km Stade Municipal 1 à ST GERMAIN LESPINASSE
54624022	82201.2	Arbitre centre	A.S. Ste Foy St Sulp 5- Essor 5 DURAND Frederic	2558613586	25 km Stade Municipal à STE FOY ST SULPICE
54624023	82202.2	Arbitre centre	Goal Foot 5- Avenir Cote 5 CHAVANY Emmanuel	2519431002	21 km Stade Municipal à NEULISE
Samedi	23/05/2026	10H			
54621987	82050.2	Arbitre centre	Villerest Us 5- Bussieres 5 MIRABEL Alexis	2588630702	7 km Stade Rondard à VILLEREST
Samedi	23/05/2026	14H30			
54621990	82053.2		St Andre D Apchon 5- Non affecté		Stade Municipal 1 à ST ANDRE D APCHON
Championnat Critérium R / Unique			Poule C		13
Vendredi	22/05/2026	19H30			

Championnat Critérium R / Unique	Poule C	13
---	----------------	-----------

Vendredi 22/05/2026 19H30

54623849	82180.2	Parigny Saint Cyr 6- Perreux Fc 5			Stade Conte Alban De Brosse à PARIGNY
Arbitre centre		ALLOUIS Steve	838413893	15 km	

Vendredi 22/05/2026 20H30

54622410	82119.2	Cours 5- St Jean La Bussiere 5			Complexe Sportif Paul Vallier à COURS
Arbitre centre		TERRENOIRE Fabien	2538658494	31 km	

Vendredi 22/05/2026 21H

54622408	82117.2	Villers 5- Loire Sornin 5			Stade Marcel Raoult à VILLERS
Arbitre centre		DOUSS Hossem	2508665965	17 km	
54623850	82181.2	St Nizier S.Charlieu 5- O. Est Roannais 5			Stade Municipal 1 à ST NIZIER SOUS CHARLIEU
Arbitre centre		PATOUX Steve	1686013390	27 km	

Vendredi 22/05/2026 Apres-Midi P3

54622409	82118.2	Non affecté - U.S. Briennon 5			
----------	---------	-------------------------------	--	--	--

Samedi 23/05/2026 15H

54622406	82115.2	Mably Sport S.F 5- Avenir Cote 6			Stade Centre Paul Desroches à MABLY
Arbitre centre		BEN MOSBAH Jamel	2598616698	6 km	

U18 D3 R / 2	Poule C	62
---------------------	----------------	-----------

Samedi 23/05/2026 15H

55184386	83158.2	Le Coteau 22- Parigny Saint Cyr 21			Stade Des Etines à LE COTEAU
Arbitre centre		NIGROU Jawed	2547468928	8 km	